→ DOSSIER



Pourquoi la réforme des collectivités locales vous menace

Essonne

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL → NOVEMBRE 2009, NUMÉRO 107

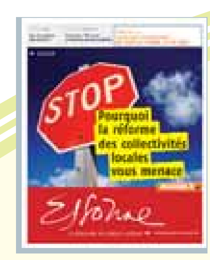
À toutes fins utiles

Conseil général de l'Essonne
> Boulevard de France,
91 012 Évry CEDEX :
01 60 91 91 91 (contact@essonne.fr)
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 17h
www.essonne.fr

Préfecture de l'Essonne
> 01 69 91 91 91
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 16h

Appels d'urgence
- > Centre départemental des appels d'urgence (Pompiers/Samu) : 15, 18 ou 112
- > Police secours : 17
- > Centre antipoison (Paris) : 01 40 05 48 48
- > SOS médecins : 0 826 889 191
- > SOS dentistes : 01 43 37 51 00
- > SOS amitié : 01 42 96 26 26
- > Enfants en danger : 119
- > SOS viols : 0 800 059 595
- > Violences conjugales info : 39 19
- > Solidarité vieillesse : 39 77
- > Sida info service : 0 800 840 800
- > Drogues info service : 0 800 231 313
- > Accueil sans-abri : 115
- > SOS victimes : 08 842 846 37

Numéros utiles
- > Perte ou vol carte bleue : 0 892 705 705
- > Perte ou vol chèque : 0 892 683 208
- > Centre départemental d'accueil animalier : 01 60 77 45 67
- > France Télécom télégramme téléphoné International : 0 800 334 411 National : 36 55
- > Météo France : 0 892 680 291 ou 32 50
- > Trafics routiers : 0 826 022 022
- > Dérangements téléphoniques : 10 13
- > Gare SNCF grandes lignes : 36 35
- > Service information réseau transilien : 0 891 362 020
- > RATP : 32 46
- > Réservations Air France : 0 820 820 820
- > Infos Aéroports de Paris : 39 50
- > Radio France : 32 30
- > Dépannage Gaz de France : 01 64 46 13 14
- > Horloge parlante : 36 99



24 → Mieux vivre en Essonne

Priorité à la sécurité des élèves

→ Les aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires vont être confiés aux communes. Mais le Conseil général continuera à subventionner ces travaux.



26 → Mieux vivre en Essonne

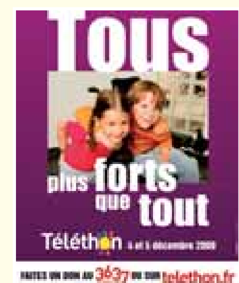
L'État revoit sa copie face aux élus essonniens

→ Invité en Essonne le 28 septembre dernier, le secrétaire d'État à la Région Capitale, Christian Blanc, s'est efforcé de rassurer les conseillers généraux de l'Essonne sur son projet de "Grand Paris". Mais certaines questions restent en suspens...

45 → Temps libre

Le Téléthon voit la vie en jaune

→ Le Téléthon se déroulera les 4 et 5 décembre prochains.
Toute la France et l'Essonne se pareront de jaune, couleur de cette 23e édition. Au programme : défis sportifs et records en tous genres.



Distribution du Magazine de l'Essonne
Si vous connaissez des Essonniens qui ne reçoivent pas régulièrement notre magazine dans leur boîte aux lettres, merci de signaler leurs nom et adresse à la rédaction. Vous pouvez joindre Laurence Duvert au 01 60 91 91 06 ou par courriel lduvert@cg91.fr

www.essonne.fr
Rubrique département/le conseil général. Notre magazine est téléchargeable.

Événement p. 4

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT : 20 ANS DÉJÀ !

Le 20 novembre, le monde entier célèbre le 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Des droits que le Conseil général de l'Essonne défend au quotidien en tant que responsable de la protection de l'enfance.





Temps libre p. 37

RACONTE-MOI ORLY

Si la commune d'Orly se trouve en Val-de-Marne, la plupart des pistes de l'aéroport, elles, se situent en Essonne. Retour sur quarante ans d'histoire et d'évolution.

DOSSIER P. 13

POURQUOI LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES VOUS MENACE

Voilà une réforme qui fait l'unanimité... contre elle ! La suppression de la taxe professionnelle décidée par le Président de la République provoque une levée de boucliers des Communes, Départements et Régions. De gauche comme de droite, les collectivités locales redoutent l'asphyxie financière.



CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

20 ans déjà !



L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.
(Art. 3-1)

Le 20 novembre, le monde entier célèbre le 20e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Des droits que le Conseil général de l'Essonne défend au quotidien sur son territoire, en tant que responsable de la protection de l'enfance.

Apprendre, manger, se soigner, avoir une identité, une famille : autant d'évidences pour la plupart des enfants essonniens ! Pourtant, ces droits fondamentaux ne sont officiellement reconnus que depuis vingt ans, depuis l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) le 20 novembre 1989. Basé sur quatre valeurs fondamentales - l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination, la survie et le développement, et la participation des enfants -, ce traité pose une nouvelle conception de l'enfant, en tant que sujet à part entière, et lui reconnaît des besoins et des droits spécifiques : droit à la protection, à l'éducation, à la santé, à l'identité…

En France, deuxième pays européen signataire, la protection de l'enfance est placée sous la responsabilité des conseils généraux. À eux par exemple de recueillir les informations signalant les enfants en risque de danger, *via* les cellules départementales de signalement (plus de 3 000 informations recueillies en Essonne en 2008), et de leur assurer si besoin un hébergement, en établissement ou dans une famille d'accueil. En Essonne, le Conseil général a fait le choix de mener de multiples actions de prévention, comme l'explique Claire-Lise Campion, vice-présidente du Conseil général et sénatrice de l'Essonne : *"Nous privilégions la prévention dès le plus jeune âge, et avant que les difficultés ne s'aggravent : en particulier en soutenant les familles dans l'éducation de leurs enfants, parce que tout enfant a le droit de grandir et de s'épanouir harmonieusement au sein de sa famille."*

Un anniversaire sous tension

Des principes qui font directement écho à la Convention internationale des droits de l'enfant. Six départements d'Île-de-France, dont l'Essonne, profiteront donc ce 20e anniversaire pour se réunir solennellement en tant que "chefs de file" de la protection de l'enfance et affirmer leur reconnaissance dans les valeurs de la CIDE. Plusieurs actions symboliques sont également prévues à cette occasion sur le territoire essonnien (cf. encadré).

Assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, compte tenu des droits et des devoirs de ses parents.
(Art. 3-2)



Mais cet anniversaire sera aussi marqué par un contexte national tendu : réforme de la justice des mineurs vers toujours plus de répression, situation inquiétante pour les mineurs étrangers isolés, faiblesse des dispositifs d'insertion sociale pour les jeunes de 16 à 25 ans, désengagement financier de l'État dans la prise en charge des jeunes et de leurs familles…

Dernier coup de massue porté par le gouvernement à la protection de l'enfance, à la veille des 20 ans de la CIDE : la disparition programmée de la Défenseure des enfants (cf. l'interview de Dominique Versini). *"Depuis 2000, la Défenseure des enfants a fait la preuve de son efficacité, et a été saisie de plus de 20 000 dossiers. De plus, la suppression de cette institution va à l'encontre des recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies !"*, s'indigne Claire-Lise Campion. Le 16 novembre, les Conseils généraux de l'Essonne, du Val-de-Marne, du Val d'Oise, de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et Paris, lanceront un appel commun contre ces décisions arbitraires du gouvernement, qui mettent en péril le respect des droits de l'enfant, dans un pays qu'on a pourtant coutume d'appeler "patrie des droits de l'homme"…

AU PROGRAMME EN ESSONNE

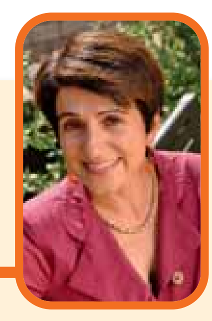
16 novembre
Audition de Dominique Versini par les conseillers généraux de l'Essonne.

20 novembre
Colloque au Génocentre d'Évry "Le placement, entre protection et droits des parents". Infos au 01 60 91 76 97.

21 novembre
Signature d'une convention entre le Conseil général, le Centre hospitalier Sud francilien et la Maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis pour l'utilisation d'un véhicule. Financé par la Fondation du Crédit social des fonctionnaires, il sera destiné aux sorties des enfants vivant auprès de leur mère incarcérée.



3 questions à…



Dominique Versini,
Défenseure des enfants

Le Mag : Quel est le rôle du Défenseur des enfants ?
Dominique Versini : Le Défenseur des enfants est une autorité indépendante qui intervient de façon neutre et impartiale en faveur des enfants dont les droits ne seraient pas respectés.

Le Mag : Que se passera-t-il si votre fonction disparaît comme le prévoit le gouvernement ?
D. V : Il est évident que les enfants n'écriront jamais à un Défenseur des droits généraliste. De plus, la mission de défense des droits de l'enfant sera limitée à la seule "protection de l'enfance" et au droit national, alors que le Défenseur des enfants est actuellement chargé de défendre tous les droits fondamentaux des enfants posés dans nos engagements internationaux.

Le Mag : Justement, 20 ans après la CIDE, quelle est la situation des droits de l'enfant dans notre pays ?
D. V : En France, la grande majorité des enfants et adolescents ont des conditions de vie plutôt bonnes, une santé protégée, une éducation assurée et des droits fondamentaux globalement respectés. Toutefois, 2 millions d'enfants – notamment parmi les gens du voyage et les mineurs étrangers – vivent dans la précarité et la pauvreté. Et les enfants qui vivent des séparations parentales conflictuelles subissent parfois des atteintes à leurs droits fondamentaux de la part de leurs propres parents.



La dictée
de Michel Berson

"Incurable : qu'on ne peut soigner. Synonyme : inguérissable. Quel rabat-joie ce dictionnaire ! Même pas une lueur d'espoir ou un mot réconfortant." Comme des dizaines de milliers d'élèves en France, 70 collégiens de Paul Fort à Courcouronnes ont eu pour mission, le 5 octobre dernier, de retranscrire – sans faute d'orthographe ! – ces quelques lignes signées de l'écrivain Guillaume Musso. Ils participaient à la 6e édition de la dictée de l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies, des maladies génétiques rares affectant le système nerveux. Cette dictée, lue le même jour et à la même heure dans tous les établissements scolaires inscrits à l'opération, a réuni comme chaque année enfants, professeurs, personnalités et parrains de l'association autour d'un texte porteur d'espoir. En Essonne, c'est Michel Berson, président du Conseil général, qui a fait la lecture aux élèves de Courcouronnes. Un moment d'échanges et de solidarité, qui marquait aussi le lancement de la campagne nationale "Mets tes baskets et bats la maladie", destinée à récolter des fonds pour la lutte contre les maladies de la myéline.

COLLÈGES

Une clé numérique pour tous les 6e

Cette année, le Conseil général offre à tous les collégiens de 6e une clé USB. La distribution a démarré le 30 septembre dernier au collège Montesquieu d'Évry.

Il y a de l'électricité dans l'air ce matin au collège Montesquieu. Les élèves de 6e regroupés dans l'Atrium s'apprêtent à recevoir la Numériclé 91, offerte par le Département. Le principal, M. Hévin, présente les personnalités venues pour l'occasion. Michel Berson, président du Conseil général, avertit les collégiens : *"Non, elle ne remplacera pas vos cartables !* (*"Ooohh..."* désappointé des élèves). *Elle est un plus pour vous permettre d'accéder au savoir, avec les possibilités offertes par l'informatique et les nouvelles technologies."* Après quelques explications sur son contenu, la clé est enfin distribuée à tous. Les questions fusent. Francis Chouat, vice-président chargé des finances, organise le débat. *"Pourquoi vous nous la donnez ?" "Il faudra la rendre à la fin du collège ?", "Et pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur chez eux ?", "Je peux y mettre ma musique ou mes images ?", "Les professeurs pourront voir ce qu'on met dedans ?", "Et si je la perds ?"* Réponses et précisions sont apportées notamment par Michel Aparicio-Blanco, responsable de ce projet au Conseil général, et Marjolaine Rauze, vice-présidente du Conseil général chargée de l'éducation et des collèges. L'intérêt de tous est manifeste. *"Vous allez faire des jaloux"*, observe le principal. En quatre ans, à raison de 14 000 clés distribuées chaque rentrée, tous les collégiens de l'Essonne seront équipés de cet objet intelligent et ludique. Mme Nolet, parent d'élève, est enthousiaste. *"Ce sera un vrai support pour les cours et une possibilité pour les collégiens de travailler plus et mieux !"*

essonne.fr
En ligne, la vidéo de la remise des clés.


Marjolaine Rauze, vice-présidente du Conseil général chargée de l'éducation, a participé à la distribution des clés USB.

ACCÈS AUX SAVOIRS

L'Essonne fête la science

Avec ses établissements de recherche et d'enseignement supérieur, ses entreprises de rayonnement mondial, l'Essonne concentre un réel potentiel scientifique. Un atout que le Conseil général valorise lors de la Fête de la science. Du 16 au 22 novembre, l'AFM/Généthon, l'ENSTA, la Faculté des sciences d'Orsay, Genopole®, l'Institut d'Optique Graduate School, Télécom SudParis ou encore l'Université d'Évry-Val d'Essonne ouvriront leurs portes. L'occasion de rencontrer des chercheurs prêts à partager leur passion, leur métier. Celle aussi, pour les plus jeunes, de jouer "aux scientifiques" grâce aux ateliers animés notamment par À Fond la science, Les Petits Débrouillards et Planète Sciences Île-de-France. Enfin, la possibilité d'en savoir plus sur les sciences de l'espace, celles du vivant, l'évolution humaine et animale… *via* des conférences, des expositions, des bars des sciences, des spectacles organisés par des associations et structures culturelles. Plus de 250 opérations vous attendent dans 75 communes. À ne pas manquer : l'inauguration de la Fête de la science le 19 novembre à l'Espace Jules Verne de Brétigny-sur-Orge, à partir de 19 h 30. Au programme : une animation scientifique des Atomes Crochus et un spectacle prestigieux "Danser avec l'Évolution" de la Cie Hallet Eghayan, avec la soprano Isabelle Eschenbrenner, six danseurs et le paléo-anthropologue Pascal Picq avec qui vous pourrez ensuite échanger. Entrée gratuite.



EN SAVOIR +

Programme complet édité dans la collection "Essonnez-vous", distribué dans toutes les boîtes aux lettres essonniennes.

À télécharger aussi sur essonne.fr et sur http://www.savoirs.essonne.fr/sections/actualites/actualite/du-16-au-22-novembre-2009-lessonne-fete-la-science/

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil général, un allié de poids

Que feraient les communes sans l'aide substantielle du Conseil général ? Moins de travaux, c'est une évidence. Car cela coûte cher. Et les seuls budgets communaux ne suffisent pas. D'où la mise en place, par le Conseil général, d'aides financières : les contrats départementaux communaux*. Trois communes essonniennes viennent d'en bénéficier : 97 500 euros ont été versés à la commune de Baulne pour réaménager des rues et enfouir les réseaux aériens ; 150 000 euros à la commune de Saclay pour réaménager en école primaire le groupe scolaire du Val d'Albian ; enfin 100 000 euros à la commune D'Huison-Longueville pour la création au sein du groupe scolaire, d'une garderie, d'une salle polyvalente, d'une cour et d'un parking pour les enseignants.

* Pour l'année 2009, le Conseil général verse plus de 19 millions d'euros aux communes essonniennes, dans le cadre des contrats départementaux communaux.



Honneur à la culture

Télessonne lance un nouveau rendez-vous culturel le week-end. Dans "Sorties ciné", Keltoum Bessadok présente l'actualité du 7e art. Vous pourrez découvrir les bandes-annonces des films à l'affiche et les images exclusives des courts-métrages les plus attendus. À voir le samedi et le dimanche à 19 heures et 23 h 50. Par ailleurs, Giuseppe Baggio, aux manettes du magazine "L'attitude 91 culture" diffusé le jeudi à 19 h, reçoit sur son plateau, le groupe JYM, le 12 novembre (rock alternatif), le célèbre trompettiste Ibrahim Maalouf, le 19 novembre et le cabaret hip hop, le 26 novembre. Trois dates à ne pas manquer pour des "live" décoiffants !

• **Infos** sur www.telessonne.fr

"Sorties ciné", un nouveau magazine présenté par Keltoum Bessadok.



EXPOSITION

→ Soins palliatifs : clichés de vie

Des hommes, des femmes, des enfants, des émotions, des gestes... À l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs le 10 octobre, le Conseil général a voulu mettre à l'honneur l'accompagnement des malades en fin de vie à travers une exposition de photos inédites, installée dans l'allée Charles de Gaulle à Évry. Sans sentiment larmoyant ni compassion démesurée, ces clichés, en noir et blanc, nous plongent dans le quotidien de ces malades et de leurs soignants. Les auteurs sont tous des photographes professionnels, qui ont su saisir des tranches de vie d'une rare intensité. *"Parce que jour et nuit, ces personnels soignants sont présents pour écouter, soutenir, accompagner et soulager les malades de leurs souffrances physiques et psychologiques, la vie tient ici tête à la mort"*, témoigne Anne Thomès, l'une des photographes. Avec cette exposition poignante, le Conseil général souhaitait sensibiliser chaque individu à la question des soins de fin de vie et favoriser leur développement en Essonne. Aujourd'hui, le département compte 5 unités, 4 équipes mobiles et 2 réseaux de soins palliatifs, soutenus depuis 1998 par le Conseil général.

essonne.fr

Visite virtuelle de l'exposition "Il est toujours temps"

CITOYENNETÉ

Halte aux préjugés



Du 30 novembre au 4 décembre, le Conseil général de l'Essonne participe à la 2e Semaine de l'égalité. Un moment unique de mobilisation contre toutes les formes de discrimination.

Au travail, à l'école, à l'hôpital, dans l'accès au logement ou aux services publics... Contre les personnes d'origine étrangère, les handicapés, les femmes, les jeunes, les seniors... Tout individu peut être victime de discriminations à un moment donné de sa vie. Cette pratique, condamnée par la loi, est un délit.

Le grand public sera sensibilisé à ces injustices à l'occasion de la seconde édition de la Semaine de l'égalité, du 30 novembre au 4 décembre. En Essonne, le Conseil général soutient financièrement une dizaine d'événements organisés par des communes ou des associations, dans le cadre de sa politique de lutte contre les discriminations. Expositions, débats, conférences, jeux, concerts, spectacles ou projections de films mettront en lumière, selon les cas, les discriminations en direction des jeunes des banlieues, des gens du voyage, des femmes ou bien encore, les relations entre communautés religieuses. Toutes ces actions seront valorisées lors de la clôture officielle de la semaine par Michel Berson, le président du Conseil général et Maud Olivier, conseillère générale déléguée chargée de la lutte contre les discriminations, le 4 décembre à l'Hôtel du Département. L'occasion aussi d'interpeller les décideurs et de permettre aux acteurs locaux de travailler ensemble sur cette question.



essonne.fr

En ligne, le programme complet de la Semaine de l'égalité.

LES PERMANENCES DE LA HALDE EN ESSONNE

Si vous pensez être victime d'une discrimination en raison de votre âge, sexe, origine, handicap, vous pouvez désormais saisir la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde) via ses correspondants locaux en Essonne. Denise Bernollin-Bois vous reçoit à la Maison de la justice et du droit du Val d'Orge de Villemoisson-sur-Orge (permanence sur rendez-vous au 01 69 46 81 50), Claudie Mercié, au Point d'accès au droit d'Évry (permanence les 2e et 3e mercredis de 14 h à 17 h et le quatrième jeudi de 15 h à 19 h, sur rendez-vous au 01 60 91 07 88) et Gérard Molinier à la Maison de la justice et du droit des Ulis (permanence les 1er et 3e lundis du mois de 9 heures à 12 heures, sur rendez-vous au 01 64 86 14 05).

Emmanuelle Go
Des doigts en or

Elle n'a que dix-huit ans, et déjà un sacré coup de ciseau ! Un talent désormais reconnu, puisque Emmanuelle Go vient de remporter la médaille d'or du concours du meilleur apprenti de France, catégorie coiffure. Une récompense qui vient couronner un incroyable parcours. La jeune femme avait déjà remporté haut la main les sélections régionales. *"Nous étions quinze participantes, et j'ai réussi à décrocher la meilleure note…"*, se souvient Emmanuelle. Une première victoire, qui a permis à l'apprentie coiffeuse de se présenter au concours national, où elle s'est distinguée parmi les 41 candidats. *"Je suis vraiment heureuse ! Cela m'encourage à continuer dans cette voie. Mais je reste lucide, même si la médaille peut attirer l'œil sur mon CV, c'est mon employeur qui jugera mes qualités au final."* La passion d'Emmanuelle pour la coiffure ne date pas d'hier. *"Déjà, toute jeune, j'aimais réaliser des coiffures afro... Par la suite, j'ai dû apprendre à maîtriser d'autres styles et créer des looks européens !"* Actuellement en première année de brevet professionnel, Emmanuelle est à la recherche d'une entreprise pour l'accueillir en alternance. À bon entendeur...



LE SAVIEZ-VOUS ?

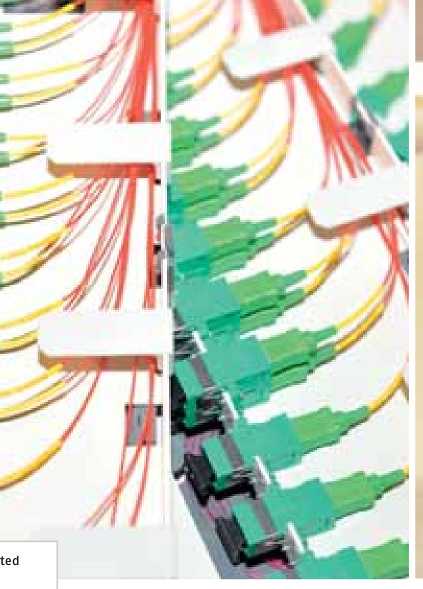
Le Conseil général soutient l'emploi des apprentis depuis des années. Fin septembre, il a voté une délibération autorisant l'embauche annuelle, dans ses services, de 25 apprentis.



Morgane Brunet et Clément Delvert
Double espoir de médaille

À première vue, Morgane, 19 ans, et Clément, 17 ans, n'ont pas grand chose en commun. Et pourtant, une même passion les anime : le judo. Ils ont d'ailleurs été sélectionnés pour les Championnats du monde Junior. Si Clément a commencé le judo à 4 ans, un peu par hasard, pour Morgane, c'est une véritable histoire de famille. *"Ma mère et mon oncle ont fait du judo, ma grande sœur aussi. J'ai voulu suivre"*, explique la jeune fille d'un air malicieux. Après avoir gravi les échelons, ces deux jeunes espoirs de l'Alliance de judo 91 Longjumeau jouent désormais dans la cour des grands. Le secret de leur réussite ? *"Travailler toujours et encore, pour atteindre la perfection"*, martèle Clément. Ainsi, quand Morgane s'entraîne quatre heures par jour à l'Insep, son acolyte prépare la compétition au Pôle France d'Orléans. L'objectif des deux judokas est sans appel : accrocher un podium chez les moins de 57 kg pour Morgane, et chez les moins de 100 kg pour Clément. *"Je vais donner le meilleur de moi-même et décrocher une médaille. J'y crois à fond !"*, s'enthousiasme le jeune sportif. *"Je n'y vais pas pour perdre*, renchérit Morgane. *Il va falloir dépasser ses limites !"*





Spécialisé dans la fibre optique, Simply Connected mise aussi sur l'insertion professionnelle.



Nassim Benzerrouk, gérant et co-fondateur de Simply Connected.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des Pyramides à Bruxelles

Créée par trois jeunes Évryens, l'entreprise Simply Connected a pris ses quartiers dans la zone franche urbaine des Pyramides. Parmi ses premiers budgets remportés, la mise en place du réseau de fibre optique du Parlement européen, à Bruxelles.

Simply Connected*. Un nom évocateur pour cette jeune entreprise évryenne spécialisée dans le déploiement de réseaux de télécommunication en fibre optique. Fer de lance du très haut débit, la fibre optique améliore la qualité des services actuels liés à l'Internet, la télévision et la téléphonie. Elle ouvre également la voie aux usages de demain. *"Notre activité consiste à rénover les réseaux existants, en installer de nouveaux sur la voie publique ou dans les immeubles. Nous travaillons soit pour des communes, comme à Massy par exemple, soit pour des sous-traitants des grands opérateurs du marché"*, explique Nassim Benzerrouk, gérant et co-fondateur de Simply Connected. L'aventure de cette société débute en octobre 2007, d'une envie partagée par trois jeunes habitants du quartier des Pyramides, à Évry. *"À l'approche de la trentaine, nous souhaitions monter notre boîte, être nos propres patrons"*, explique Nassim. Ce diplômé en télécommunications et titulaire d'un Master en management (HEC) est accompagné par Brahim et Lahoucine Semlali, tous deux techniciens en télécommunication. Simply Connected est alors sur les rails. Deux ans plus tard, leur entreprise compte huit salariés : sept techniciens dont cinq qui vivent aux Pyramides. En 2008, le chiffre d'affaires s'élève déjà à 193 000 euros. *"Pour 2009, nous visons 300 000 euros"*, souligne le gérant.

Le bon créneau

Parmi les budgets remportés : la mise en place du réseau de fibre optique du Parlement européen, à Bruxelles. L'entreprise mise également sur l'insertion professionnelle. Elle a déjà formé cinq apprentis techniciens et en a embauché deux à l'issue de leur formation. Aujourd'hui, l'équipe de Simply Connected possède ses propres bureaux au cœur de la zone franche urbaine (ZFU) des Pyramides. *"C'est grâce au dispositif d'exonération sociale que cela a été possible"*, explique Nassim Benzerrouk. Prochaine étape ? *"Nous pensons créer un bureau d'études"*, poursuit le gérant. *"Ces jeunes entrepreneurs sont à la fois motivés et performants, et ils ont choisi un créneau porteur en période de crise"*, conclut leur "coach" Jean-Christophe Dray, chef d'entreprise à la retraite qui conseille Simply Connected dans le cadre de Financité, un fonds d'investissement solidaire destiné aux entrepreneurs des quartiers.

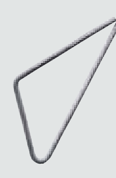
* Simplement connecté.

• **Renseignements**
sur www.simply-connected.fr et par courriel
nassim.benzerrouk@simply-connected.fr

ZONE FRANCHE URBAINE, MODE D'EMPLOI

Les zones franches urbaines (ZFU) ont pour mission de développer l'emploi et l'activité économique dans les quartiers dits sensibles. Les entreprises qui y sont implantées bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans à taux plein (puis à taux dégressif sur une durée de trois à neuf ans). En contrepartie, elles s'engagent à réserver un tiers de leurs embauches à des habitants des quartiers en zones urbaines sensibles de l'agglomération. L'Essonne compte trois ZFU : Grigny/Viry-Chatillon, Épinay-sous-Sénart et Évry/Corbeil-Essonnes. *"Notre rôle est aussi d'accompagner et de conseiller les entrepreneurs. Entre 2004 et 2008, nous avons facilité la création de 479 entreprises et de 601 emplois dans la ZFU d'Évry. Actuellement, 787 entreprises sont référencées sur cette zone"*, explique Hassan Millal, manager ZFU basé au Pôle de développement économique d'Évry. Seule ombre au tableau, le dispositif s'achèvera fin 2011. Mais les entreprises implantées avant cette date bénéficieront toujours de cinq ans d'exonérations.

• **Infos** sur www.essonne.cci.fr / www.ville.gouv.fr / www.agglo-evry.fr (rubrique Entreprendre)



Les chiffres clés de l'Essonne

Avec son enquête **"L'Essonne en chiffres 2009"** publiée fin juin, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE) propose une radioscopie complète de notre département. Population, emploi, entreprises et équipements ont été comme chaque année mesurés, évalués et chiffrés par les équipes de la CCIE. Principaux résultats de cette édition 2009 : une population jeune **(27,7 % des habitants ont moins de 20 ans)** et urbaine **(95,2 % vivent en ville)**, près de **34 000 entreprises répertoriées** et toujours une concentration de matière grise **(40 000 étudiants, 20 000 emplois R & D, 10 grandes écoles ou universités et 9 instituts de recherche).** Mais les premiers effets de la crise se font tout de même sentir : après avoir frôlé le plein-emploi, **le taux de chômage est malheureusement reparti à la hausse (5,3 %), et les effectifs salariés sont en diminution dans le secteur industriel (–1,1 %),** traduction directe des menaces de fermetures d'usines qui n'épargnent pas notre département. En revanche, l'innovation, la logistique et le tourisme semblent plutôt bien résister.

EN SAVOIR +

Enquête à télécharger
sur www.essonne.cci.fr



IDÉES NET

En surfant sur le web...



Le PAM 91 roule toujours pour vous !

Un an après sa mise en service, le service public de transport pour les personnes handicapées tourne à plein régime en Essonne. Il est destiné aux titulaires de la carte d'invalidité. Pour en bénéficier, rendez-vous sur www.pam91.info. Vous pourrez y télécharger votre dossier d'inscription, réserver un véhicule en ligne et ouvrir un "compte mobilité" afin de faciliter vos paiements. Les déplacements s'effectuent de porte à porte et à un tarif défiant toute concurrence.

www.pam91.info



Devenez jeune ambassadeur de l'Unicef

http://jeunes.unicef.fr

Vous avez entre 15 et 18 ans et souhaitez vivre une expérience enrichissante ? À l'occasion des 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'Unicef recrute de nouveaux jeunes ambassadeurs pour défendre la cause des enfants, en France et dans le monde. Connectez-vous sur jeunes.unicef.fr pour vous informer, vous exprimer et passer à l'action ! Un site interactif et participatif qui fait la part belle aux actualités, aux vidéos et aux témoignages.



Testez votre empreinte écologique

www.cite-sciences.fr

L'empreinte écologique, c'est la pression qu'un homme exerce sur la nature, dans ses activités et pour satisfaire ses besoins. Le site de la Cité des sciences et de l'industrie vous propose de calculer votre propre impact sur la planète grâce un questionnaire interactif sur votre mode de vie. Répondez aux 18 questions posées et, en quelques clics, vous connaîtrez votre résultat. À vous ensuite d'en tirer les conclusions !



Pourquoi la réforme des collectivités locales vous menace

Voilà une réforme qui fait l'unanimité... contre elle ! La suppression de la taxe professionnelle décidée par le Président de la République provoque une levée de boucliers des Communes, Départements et Régions. De gauche comme de droite, les maires, mais aussi les présidents de conseils généraux et régionaux redoutent l'asphyxie financière. À juste titre... Pour le Conseil général de l'Essonne, cette taxe versée par les entreprises représente 40 % de ses ressources fiscales. Sans autonomie financière, comment faire pour continuer à investir pour l'avenir et assurer les missions de service public ? La question mérite qu'on s'y attarde, d'autant qu'une autre réforme, celle de l'organisation des collectivités territoriales, pointe à l'horizon. Et le Conseil général est, une fois encore, concerné au premier chef. Le gouvernement envisage, sous prétexte d'économie, de restreindre considérablement les compétences des Régions et les Départements et, mesure démagogique, de fusionner les élus du Département et ceux de la Région. Il va sans dire que cette réforme ne poursuit qu'un seul but : réduire la liberté d'action et d'initiative des conseils généraux et régionaux à travers la recentralisation de la France. Une manœuvre politicienne qui met en péril la démocratie locale en réduisant le choix des citoyens. Et qui pèsera lourd sur la qualité de service public apporté aux habitants.

10 idées reçues sur les collectivités locales passées au crible

Trop d'élus, trop payés, trop d'impôts locaux… Pour justifier ses réformes fiscale et territoriale, le gouvernement brandit des arguments infondés. “Le Magazine de l'Essonne” a passé au crible quelques-unes de ces idées reçues afin de rétablir la vérité, faits et chiffres à l'appui.

1) Il y a trop d'élus en France



Le nombre d'élus n'est pas en augmentation. Les élus, dont la plupart sont bénévoles, sont les piliers de la démocratie car ils permettent aux citoyens d'être représentés aux trois niveaux de décision : les communes, les départements et les régions.

2) Les élus des collectivités locales coûtent trop cher



Les indemnités des élus locaux représentent seulement 0,4 % du budget des collectivités locales, et ce chiffre ne connaît pas d'augmentation. Pour le Conseil général de l'Essonne, sur 100 euros de budget, les indemnités des élus ne pèsent que 0,15 centime d'euro.

3) Les collectivités locales sont le premier investisseur public en France



Les collectivités locales assurent 73 % de l'investissement public en France : transports, enseignement, santé… Sans elles, beaucoup d'infrastructures ne verraient pas le jour.

4) Les collectivités locales sont très endettées

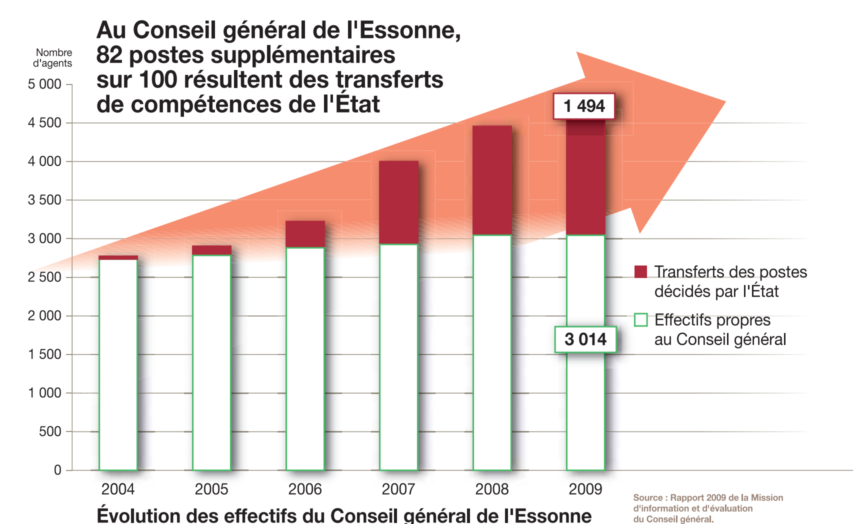


Les collectivités locales sont très peu endettées, en comparaison avec l'État. La dette des collectivités ne représente que 5,5 % de la richesse nationale (PIB), presque 10 fois moins que l'État, qui cumulait, avant la crise de septembre 2008, 49,1 % de dette !

5) La décentralisation a créé un millefeuille administratif unique en Europe



La quasi totalité des grands pays européens ont eux aussi trois niveaux de décision, correspondant aux Régions, Départements et Communes. Ce découpage n'est donc pas spécifique à la France.



Évolution des effectifs du Conseil général de l'Essonne

6) La réforme territoriale empêchera les départements de soutenir les communes, les associations culturelles et sportives, sociales…



Derrière l'idée technique de “suppression de la clause générale de compétences”, la réalité est qu'il sera interdit par la loi aux Départements et aux Régions d'aider les Communes ou les structures associatives. En Essonne, cela représente près de 16 000 associations qui verraient leur financement menacé.

7) Les transferts de compétences de l'État vers les collectivités locales sont compensés au centime près



C'est ce que prévoyaient les lois de décentralisation et la Constitution. Mais l'État ne s'acquitte pas de ses dettes envers les collectivités. Pour le Conseil général, la facture s'élève à 29 millions d'euros pour la seule année 2009.

8) Les collectivités locales sont obligées d'augmenter les impôts locaux pour compenser les transferts de l'État



L'État, en réformant la fiscalité locale, en supprimant des recettes et en ne compensant pas les compétences nouvelles qu'il délègue aux collectivités, les oblige à augmenter les impôts locaux pour faire face à leurs obligations.

9) Les collectivités locales embauchent trop



Les collectivités locales sont obligées d'embaucher pour remplir les missions toujours plus nombreuses déléguées par l'État. Ainsi, depuis 2004, 82 % des postes supplémentaires du Conseil général de l'Essonne résultent des décisions de l'État. Si le gouvernement cessait de transférer des compétences aux collectivités, elles stabiliseraient leurs recrutements.

10) La réforme de la fiscalité locale pénalise les collectivités territoriales



La réforme de la fiscalité locale que prépare le gouvernement pénalise lourdement les collectivités leur enlevant, avec la taxe professionnelle, 40 à 50 % de leurs recettes fiscales. En les remplaçant par des dotations de l'État, l'autonomie financière du Département, fondement de la démocratie locale, diminuera de 70 %.

Les collectivités sont peu endettées…

50 %
40 %
30 %
20 %
10 %
0 %

49,10 %

L'**État**, c'est **49,1 % d'endettement** (avant la crise) par rapport à la richesse nationale (PIB)

Les **collectivités**, c'est **5,5 % d'endettement** par rapport à la richesse nationale (PIB)

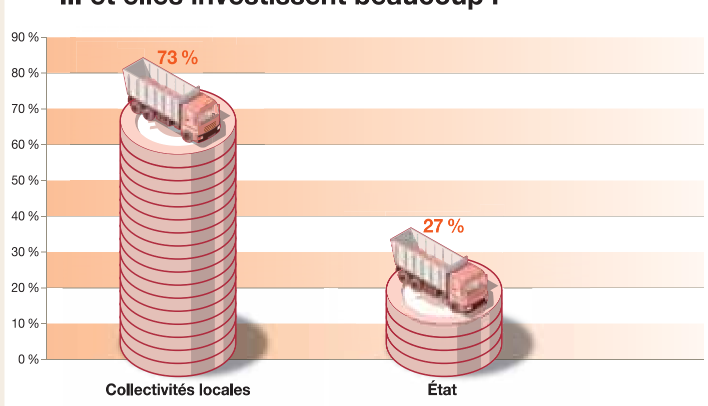
3,72 % — 1,15 % — 0,67 %

DETTE DE L'ÉTAT

Communes — Départements — Régions — État

Stock de dette 2007 rapportée à la richesse nationale

Source : Rapport 2009 de l'Observatoire des finances locales.



Répartition de l'investissement public en France, chiffres 2007

Source : Rapport 2009 de l'Observatoire des finances locales.

Communes, Départements, Régions : ça marche !

Des Communes qui gèrent les équipements de proximité, des Départements chefs de file de l'action sociale, des Régions en charge du développement économique… Loin de l'image de "millefeuille institutionnel" utilisée par le gouvernement pour critiquer l'actuelle organisation territoriale et justifier ses réformes, chaque niveau de collectivité a une vocation et des compétences clairement définies. Ces missions complémentaires, présentées ci-contre, sont le résultat de plus de deux siècles de décentralisation progressive. La réforme territoriale envisagée par l'État veut mettre un terme à cette évolution historique. Et risque du même coup de briser un équilibre qui a fait ses preuves sur le terrain.



Collèges : le jour et la nuit

Le transfert de la construction et de la gestion des collèges aux Conseils généraux a permis, depuis l'acte I de la décentralisation en 1983, de les rénover et de les moderniser profondément dans l'intérêt des élèves et des enseignants. Ainsi, depuis 1998, le Conseil général a investi plus de 500 millions d'euros pour les collèges de l'Essonne : 9 nouveaux collèges, une trentaine de réhabilitations lourdes, une trentaine de demi-pensions rénovées. Par la réhabilitation et l'entretien des bâtiments, la modernisation des cantines, mais aussi par l'équipement et l'acquisition de matériel informatique performant, les Conseils généraux ont changé la donne de l'éducation secondaire, et œuvrent chaque jour pour que la réussite scolaire soit au rendez-vous.

Les Communes

Nées au lendemain de la Révolution française, les communes sont les plus petites collectivités existantes en France. On en compte aujourd'hui près de 37 000, dont 196 en Essonne, correspondant au territoire d'une ville ou d'un village. Traditionnellement, elles ont pour mission la gestion des équipements de proximité : routes communales, écoles primaires et maternelles, crèches et garderies, distribution de l'eau, assainissement, collecte des ordures ménagères, transports publics locaux, parcs de stationnement, marchés, cimetières…

LA PROXIMITÉ

Ces compétences de "proximité" ont été confirmées lors de la réforme constitutionnelle de 2003, appelée aussi "acte II de la décentralisation". En même temps, les communes ont récupéré de l'État ses compétences en matière d'urbanisme (permis de construire, lotissements, zones d'aménagement concerté, etc.), ainsi que des responsabilités supplémentaires dans divers domaines dont celui de la culture (archives, bibliothèques et musées municipaux).

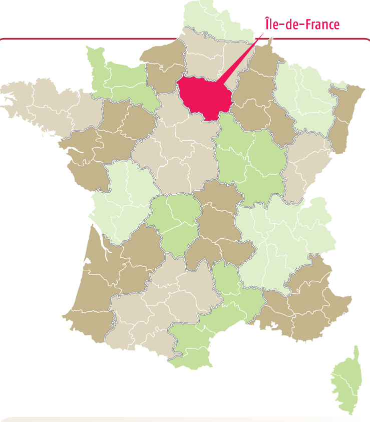
91
ESSONNE

Les Départements

La France est aujourd'hui divisée en 102 Départements, dont 96 métropolitains - parmi lesquels l'Essonne - et 6 départements d'outre-mer (Dom). Les Départements (ou Conseils généraux) interviennent essentiellement dans les domaines de l'action sociale, de l'éducation (collèges), des transports (routes départementales) et des aides aux communes.

LA SOLIDARITÉ

Depuis 2003, leurs missions de solidarité ont été renforcées, jusqu'à devenir les véritables "chefs de file" de l'action sociale : aides à l'enfance en danger, aux familles, aux personnes handicapées, âgées (Allocation personnalisée d'autonomie) ou défavorisées, prévention sanitaire (vaccination, protection maternelle et infantile), fonds de solidarité pour le logement… C'est aussi sur eux que l'État a transféré le plus grand nombre de nouvelles compétences obligatoires : RMI puis RSA, personnels techniques des collèges, transports scolaires, routes (ex-nationales), Espaces Naturels Sensibles… Enfin, les Départements, et c'est particulièrement le cas en Essonne, investissent en faveur de la recherche et du développement économique, en complément des Régions.



Les Régions

Contrairement aux communes et aux Départements, les Régions au sens administratif du terme sont une invention du XXe siècle. Jusqu'en 1982, elles étaient considérées comme de simples établissements publics. Il faudra attendre l'acte I de la décentralisation pour qu'elles deviennent des collectivités territoriales de plein exercice. Aujourd'hui, la France est divisée en 26 Régions : 22 régions métropolitaines, dont l'Île-de-France, et 4 régions d'outre-mer.

L'ATTRACTIVITÉ

Chefs de file de l'action économique sur leur territoire, elles sont en charge des aides aux entreprises et au développement, mais aussi de l'aménagement du territoire et des transports (ferroviaires régionaux, ports et aéroports). Au chapitre de l'éducation, les Régions sont responsables des lycées et de la formation professionnelle. Enfin, les Régions interviennent dans les domaines de l'environnement (parcs naturels régionaux), des communications et du tourisme.

La décentralisation, moteur de la République

1789 — Révolution française
- Les communes et les 83 départements sont créés.
- La création des départements permet de mettre fin à l'enchevêtrement hérité de la monarchie.

1871 — IIIe République
- La première loi de liberté locale concerne les départements, avant les communes.
- Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel.

1946 — Constitution de 1946
- La Constitution garantit le principe de libre administration des collectivités locales.

1981-1983 — Acte I de la décentralisation
- Les régions deviennent des collectivités à part entière, avec des membres élus.
- Les présidents de conseils généraux, élus, remplacent les préfets, nommés, comme patrons des départements.

1999 — Nouvel âge des intercommunalités
- La loi réorganise les intercommunalités (communautés de communes et communautés d'agglomération) pour permettre aux communes de se regrouper et d'unir leurs forces.

2003-2004 — Acte II de la décentralisation
- La Constitution consacre la "République décentralisée".
- L'État transfère aux départements le RMI, les personnels d'entretien des collèges et de la voirie.

2009-2010 — La fin de la décentralisation ?
- Projets de "fusion" des départements et des régions du Président de la République.
- Suppression de la taxe professionnelle, première ressource des collectivités locales.



MON DÉPARTEMENT, J'Y TIENS !

Pétition en ligne à partir de la mi-novembre sur www.essonne.fr

L'État asphyxie les collectivités locales

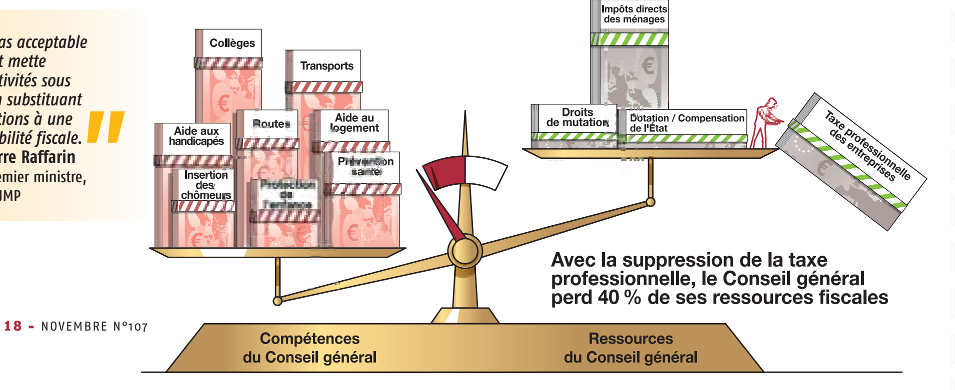
Alors que le poids des transferts de l'État n'a pas encore été compensé, communes, Départements et Régions vont perdre le principal "carburant" de leurs finances : la taxe professionnelle.

Les élus de la France entière ont beau crier leur colère, l'État reste sourd et continue à appliquer la stratégie du rouleau compresseur : au 1er janvier 2010, la taxe professionnelle (TP), versée par les entreprises, disparaîtra et avec elle, près de la moitié des ressources des collectivités. Au nom de la "compétitivité des entreprises" et de la "relance économique", mais au détriment des services publics de proximité, de la démocratie locale et du pouvoir d'achat des citoyens. Car depuis plus de dix ans, l'État a transféré aux communes, Départements et Régions un nombre impressionnant de compétences (cf. p 16/17), sans que le transfert de ressources financières suive... Supprimer la taxe professionnelle reviendrait donc à *"étouffer peu à peu les collectivités locales"* et les obligerait à *"tailler dans leurs dépenses"*, comme l'a dénoncé l'Association des maires de France. Soit moins d'équipements publics, moins d'investissements dans les transports ou l'éducation par exemple, moins de nouveaux logements, moins de routes... Ce qui pénalisera au final les entreprises. Du côté des Départements, on s'inquiète plus particulièrement des menaces qui pèsent sur leurs missions de solidarité : *"Comment allons-nous continuer à assurer le pilier de la solidarité sociale dont nous avons la compétence ?"*, s'interroge-t-on à l'Assemblée des Départements de France (ADF), dont Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, est trésorier. L'État répond en brandissant un dispositif de remplacement de la TP : la cotisation économique territoriale. Mais les recettes seront très inférieures à celles de la TP et surtout, les collectivités ne pourront plus fixer le taux de ce nouvel impôt, qui sera calculé au ministère des Finances. Pour l'ADF, c'est une *"grave atteinte à l'autonomie financière des Départements"*, principe constitutionnel pourtant à la base de la décentralisation. Même l'ancien Premier ministre Alain Juppé, actuel maire de Bordeaux, s'insurge et clame haut et fort que *"c'est tout de même se foutre du monde..."* En Essonne, Francis Chouat, 1er vice-président du Conseil général en charge des finances, dénonce quant à lui une *"perte inacceptable de la maîtrise des recettes"* pour le Département et donc, *"de sa liberté d'action."*

> *Cette réforme territoriale est inacceptable. Elle doit être soumise à référendum.*
> **Laurent Fabius**
> Ancien Premier ministre, député PS

> *Dès la deuxième année, la communauté urbaine de Bordeaux perdrait plusieurs millions. C'est tout de même se foutre du monde.*
> **Alain Juppé**
> Ancien Premier ministre, maire UMP de Bordeaux

> *Il n'est pas acceptable que l'État mette les collectivités sous tutelle en substituant des dotations à une responsabilité fiscale.*
> **Jean-Pierre Raffarin**
> Ancien Premier ministre, sénateur UMP



Élus, responsables d'associations, chefs d'entreprise : ce qu'ils en pensent



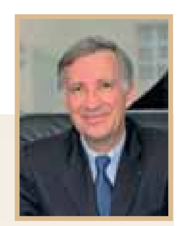
Jacques Cabot
Maire de Bouray-sur-Juine

"**Pour nous, la taxe professionnelle, c'est le nerf de la guerre. Si on la supprime, je ne sais pas ce qui va nous rester comme recettes et quels projets nous allons pouvoir mener !** Comme nous n'allons pas exploser les autres taxes locales, comme la taxe d'habitation, l'aménagement de la commune risque d'en pâtir. Le plus gros danger de cette réforme, c'est de détourner les collectivités locales de l'activité économique. Et quid aussi des communautés de communes, qui ont été créées sur la base de la taxe professionnelle ?"



Annie Grinon
Présidente du Secours populaire français en Essonne

"Depuis des années, notre association touche une importante subvention du Conseil général de l'Essonne, qui nous permet de mener des actions de solidarité, notamment l'aide alimentaire et l'aide aux départs en vacances. **Si, suite à cette réforme fiscale, la baisse des ressources des collectivités locales entraînait une diminution de notre subvention, notre budget s'écroulerait.** On serait obligé de réduire drastiquement l'aide alimentaire ou l'aide aux départs en vacances. Nous priverions les familles en difficulté de plusieurs millions d'euros de denrées alimentaires. Ça serait dramatique."



Gérard Huot
Président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne

"La taxe professionnelle, dans sa forme actuelle, était pénalisante pour les entreprises industrielles, parce qu'elle était essentiellement basée sur leurs investissements matériels. La réforme en cours était donc nécessaire pour nous, entreprises. Mais pour autant, nous voulons continuer à participer à l'activité générale du territoire sur lequel nous sommes implantés, à travers les taxes que nous aurons à payer. **Le lien entre activité économique et collectivités doit être maintenu à travers l'impôt. Une dotation de l'État, en remplacement de la taxe professionnelle, ne serait pas satisfaisante, ni pour les collectivités, ni pour les entreprises.**"

Nos propositions pour une fiscalité plus juste

Le projet du Gouvernement de supprimer la taxe professionnelle est une réforme injuste et inefficace. Pourtant, les représentants des collectivités locales – de gauche comme de droite –, sont unanimes à proposer une réforme alternative de la fiscalité locale. La nouvelle architecture des ressources des Départements reposerait sur trois piliers :

1) une fiscalité nationale, avec par exemple une part de la CSG, pour financer les prestations sociales universelles (RMI/RSA, allocations aux personnes âgées et handicapées) ;

2) une fiscalité départementale, reposant de manière équilibrée sur les entreprises et les ménages, pour financer les dépenses d'équipement et les services de solidarité ;

3) une dotation de péréquation de l'État pour réduire les inégalités entre les territoires riches et pauvres.

Ainsi, les Départements auraient tous les moyens nécessaires à une politique sociale ambitieuse, solidaire et équitable, sans pour autant pénaliser les ménages ou les entreprises.

Les ménages vont payer la facture de la suppression de la taxe professionnelle

Avec la suppression de la taxe professionnelle, le Gouvernement rompt le lien entre les entreprises et les territoires. Comment ce manque à gagner sera-t-il compensé ? Qui va payer ? Pour continuer à assurer un service public fort en direction des habitants, les collectivités n'auront bientôt plus d'autre alternative que de procéder à des hausses d'impôt (taxe d'habitation, taxe foncière), pénalisant ainsi des ménages déjà fragilisés par la crise. Par cette réforme, l'État veut donc contraindre les ménages à supporter une part croissante du coût des services publics locaux, à la place des entreprises.

PERSONNES ÂGÉES

Moins dure sera la chute

Les chutes des personnes âgées sont souvent lourdes de conséquences. C'est pourquoi le Conseil général soutient le dispositif innovant Vigi'Fall de l'entreprise Vigilio en partenariat avec l'hôpital gériatrique Les Magnolias de Ballainvilliers.

À partir d'un certain âge, faire une chute peut être très grave, et d'autant plus si la personne est isolée. *"En plus des risques de blessures, une immobilisation au sol de plus d'une heure augmente fortement les risques de complications"*, rappelle le docteur Laurence Luquel, directrice médicale de l'hôpital gériatrique Les Magnolias de Ballainvilliers. D'où l'intérêt d'un dispositif d'alerte rapide et efficace. Avec l'appui de l'Agence pour l'économie en Essonne, l'entreprise évryenne Vigilio a voulu relever ce défi. Un simple patch à porter, des capteurs de mouvements répartis dans l'habitation et un boîtier d'analyse de données : le nouveau Vigi'Fall a pensé à tout. *"C'est un concept unique au monde, les systèmes antérieurs n'étaient pas suffisamment pertinents"*, explique le docteur Jean-Éric Lundy, PDG de Vigilio. En cas de chute suivie d'une incapacité de se relever seul, le Vigi'Fall donne l'alerte immédiatement. Sont alors prévenus un proche, ainsi que le Samu ou les pompiers si besoin. Dernière étape avant la commercialisation du dispositif : l'étude clinique en situation réelle d'utilisation. Menée avec le soutien de l'Assistante publique - Hôpitaux de Paris et en partenariat avec l'hôpital gériatrique Les Magnolias, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), le Samu de l'Essonne et la Direction des personnes âgées et handicapées du Conseil général de l'Essonne, elle a pour but de mesurer l'efficacité du Vigi'Fall. Cette étude nécessite la participation de 200 volontaires (cf. notre encadré). Avis aux personnes intéressées...

Innovant et unique au monde



APPEL À VOLONTAIRES

Pour tester le Vigi'Fall, on recherche des Essonnien(ne)s de plus de 75 ans, vivant seul(e)s à domicile et ayant fait une chute au cours des trois derniers mois. Si vous êtes intéressés, appelez le docteur Luquel au 01 69 80 46 79.

• **Renseignements** sur www.vigilio.eu

ASSISES ALZHEIMER

Aider les aidants

"Au début, on n'y prête pas attention, on se dit 'elle a oublié'. Et puis le diagnostic tombe : Alzheimer. Petit à petit, on s'est adapté. Mais j'ai besoin d'aide dans les coups durs". Comme Roger, marié à Renée, 87 ans, dont le quotidien a été filmé par l'association France Alzheimer, ils sont plus de 500 000 à vivre aujourd'hui avec une personne touchée par la maladie d'Alzheimer en France. Ces proches ou "aidants familiaux", étaient au cœur des Assises Alzheimer, organisées par le Conseil général de l'Essonne au Génocentre le 15 octobre dernier, en lien avec les Assises régionales de la maladie et dans le cadre du Plan national Alzheimer. Comment aider les aidants ? Comment payer la prise en charge de ces malades ? À partir du partage d'expériences, les 250 participants (médecins, psychologues, associations et "aidants") ont tenté d'apporter des réponses concrètes à ces questions. Jérôme Guedj, vice-président du Conseil général en charge des solidarités, a appelé de ses vœux la mise en place d'un *"5e risque"*, c'est-à-dire d'une nouvelle branche de la Sécurité sociale qui s'ajouterait aux 4 existantes (maladie, famille, accidents du travail et retraite) et qui serait dédiée à la prise en charge de la dépendance.



EMPLOI

Un pour tous, tous pour un !

Essonne Cadres propose à ses adhérents un soutien personnalisé à la recherche d'emploi. Reportage au sein de cette association qui a vu ses rangs grossir avec la crise...

Ce lundi, ils sont quatorze membres de l'association à se retrouver. Au programme : préparation de la prospection d'entreprises prévue le lendemain. *"Tous les mois, nous présentons l'association à des dirigeants de PME,* explique Henry Perrin, président d'Essonne Cadres. *C'est essentiel d'aller sur le terrain pour nous faire connaître et élargir notre réseau surtout dans ce contexte économique difficile."* Créée en 2003, cette association basée à Massy et soutenue par le Conseil général, regroupe des cadres motivés en recherche d'emploi. L'objectif : permettre le retour rapide de ses membres à une activité professionnelle. Réunions, séance de coaching, mise à disposition du réseau global de l'association... Tous les moyens sont bons pour que le projet professionnel de chacun puisse se réaliser. Et cela marche puisque le taux de retour à l'emploi est de 70%. Le petit plus ? L'ambiance. *"Le soutien moral du groupe, l'optimisme et la bonne humeur qui y règne m'ont véritablement aidé à rebondir"*, affirme Yann Gourlet, membre de l'association. Autre particularité de l'association : elle fonctionne comme une entreprise. *"Chaque membre a une responsabilité en fonction de ses compétences"*, précise Élisabeth Agnoux-Lienhard, directrice artistique, qui a réalisé le logo et les plaquettes de présentation. *"Cela m'a permis d'envisager plus sereinement de me lancer en free-lance..."* L'ambiance de ce matin est studieuse et détendue. Les rires fusent aussi souvent que les propositions pour améliorer la notoriété de l'association. *"Nous voudrions nous rapprocher encore du tissu institutionnel local, et organiser tous les mois un petit-déjeuner à thème avec des chefs d'entreprises"*, conclut Henry Perrin.

• **Renseignements** sur www.essonnecadres.org et par courriel contact@essonne-cadres.org

SUD ESSONNE

Dans le domaine de l'insertion

C'est l'un des plus beaux jardins romantiques en France, voire du monde. Et même s'il a subi les outrages du temps, le domaine départemental de Méréville reste une référence. Le Conseil général, propriétaire des lieux depuis 2000, y veille. Et cette réhabilitation est solidaire : le Département a en effet mis en place le premier chantier d'insertion dans ce domaine, classé monument historique et écologiquement protégé. Depuis septembre, 14 personnes éloignées de l'emploi et vivant dans le Sud de l'Essonne, se réinsèrent professionnellement. Leur mission : entretenir les allées, créer une plate-forme de compostage, dépolluer les murs de clôture, etc... À la clé, un contrat de travail d'un an pour ce premier groupe – il y en aura trois au total – et une formation qualifiante pouvant déboucher sur l'obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole (en entretien de l'espace rural), sous forme de deux unités capitalisables.
Porté par l'association Institut de l'écologie en milieu urbain (IDEMU), ce projet d'une durée de trois ans est soutenu financièrement par le Conseil général à hauteur de 150 000 euros.



MIEUX VIVRE EN ESSONNE

ASSOCIATIONS

Le guide des formations, nouvelle génération

**Le Conseil général, fortement impliqué dans le développement durable, dématérialise le guide des formations destiné aux responsables associatifs.
Une démarche plus respectueuse de l'environnement.**

On en abat des arbres pour produire du papier... On en supprimera un peu moins grâce au Conseil général. Le Département, qui vient d'adopter l'Agenda 21 de l'Essonne, a choisi de numériser son guide des formations distribué, jusque-là, en début d'année aux milliers de responsables associatifs du département. Ces derniers ne le recevront plus par courrier mais pourront le visionner et le télécharger sur www.associations.essonne.fr, le site Internet du Conseil général consacré aux associations. Si une formation les intéresse, ils seront invités à s'inscrire en ligne. *"Tout en veillant au respect de l'environnement, nous simplifions les démarches des bénévoles associatifs. Le catalogue sort mais sur Internet"*, indique Dominique Lebreton, le directeur des sports, de la jeunesse et de la vie associative au Conseil général. À la clé, un gain de temps précieux pour les responsables associatifs qui ont souvent fort à faire. Et qui le font bien. Ils contribuent incontestablement au dynamisme du département. Voilà pourquoi le Conseil général leur propose des formations gratuites (juridique, fiscal, comptable et informatique) depuis de longues années. Ils apprennent par exemple à gérer au mieux un budget ou encore à monter des partenariats. En dix ans, pas moins de 12 000 bénévoles ont pu en bénéficier. Le Conseil général consacre chaque année 120 000 euros à cet accompagnement.

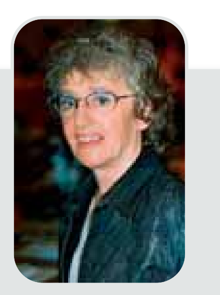
- **Renseignements** sur www.associations.essonne.fr



En dix ans, 12 000 responsables d'association ont bénéficié de formations gratuites du Conseil général.

L'avis de l'élue

Monique Goguelat, conseillère générale d'Arpajon, déléguée à la vie associative



"Le Conseil général de l'Essonne est l'un des rares Départements à offrir des formations gratuites aux responsables associatifs. Ces bénévoles rencontrent souvent des difficultés techniques. Nous répondons à leurs demandes. Nous nous adaptons à leurs horaires aussi. Par exemple, en 2010, certains stages auront lieu le week-end. Ils ne se dérouleront plus seulement à Évry mais sur toute l'Essonne. Autre nouveauté : nous dématérialisons le guide des formations, téléchargeable sur Internet. Certaines petites associations vont devoir s'adapter mais je suis confiante. Tout le monde est sensible aux enjeux du développement durable."

TRANSPORTS

Roulons Tzen



**Pour que transport rime enfin avec confort, le premier "Tzen" arrive sur les routes franciliennes au printemps 2011 !
Cette ligne de bus innovante reliera Sénart à Corbeil-Essonnes, sur une voie réservée à sa circulation. Le premier coup de pioche vient d'être donné...**



Avec le "Tzen", finis les bouchons et les retards à répétition ! Grâce à ses bus à haut niveau de service qui circuleront majoritairement en site propre - c'est-à-dire sur des voies réservées -, ce mode de transport innovant alliera confort et rapidité. Et c'est en partie en Essonne que le premier "Tzen" devra faire ses preuves à partir du printemps 2011, sur une nouvelle ligne qui reliera les gares RER D de Lieusaint-Moissy (77) et de Corbeil-Essonnes (91). Soit un tracé de 17 km, dont 13 km en site propre, desservant 4 communes et 13 stations. Les travaux d'aménagement de la voie dédiée ont démarré début octobre, sous le pilotage de l'Établissement public d'aménagement de Sénart, mandaté par le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif).

6 000 voyageurs par jour prévus en 2011

Spacieux et ultramodernes, les véhicules disposeront d'une ventilation, d'un équipement de vidéo-surveillance et d'une information en temps réel sur les correspondances et la progression du bus. Ils seront aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à des portes larges et à un accès de plain-pied, quai à quai. Coût total du projet : 82 millions d'euros, financés à 85,88 % par la Région, 12,34 % par les Conseils généraux de l'Essonne et de Seine-et-Marne et 1,78 % par l'État. À terme, le "Tzen" sera adopté sur tout le territoire francilien : dès 2013, la ligne Sénart-Corbeil sera connectée avec le "Tzen" Sénart-Melun, qui fait actuellement l'objet d'une concertation préalable.

- **Renseignements** sur www.liaison-senart-corbeil.fr



Démarrés en septembre, les travaux à Saint-Pierre-du-Perray se poursuivront jusqu'en avril prochain.

LABEL AGENDA 21 DE L'ESSONNE 2009

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21 de l'Essonne a été adopté

Après deux ans de concertation citoyenne et partenariale, entre collectivités, associations et entreprises, l'Agenda 21 de l'Essonne a été adopté à l'unanimité le 28 septembre dernier par le Conseil général. Il est composé d'un "Manifeste pour un développement durable et solidaire de l'Essonne" détaillant 18 objectifs stratégiques, parmi lesquels "sensibiliser les publics aux enjeux liés au développement durable", "réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables", "réduire la production de déchets" ou bien encore "développer les éco-filières". Pour atteindre ces objectifs, le Conseil général a également labellisé un programme de 221 actions concrètes, comme par exemple la sensibilisation de jeunes enfants scolarisés aux "gestes verts" ou la réalisation de bilans énergétiques sur les bâtiments publics. Toutes ces actions doivent être mises en œuvre dans les années à venir sous l'impulsion du Conseil général, animateur et fédérateur de cet Agenda 21 de l'Essonne.



AMÉNAGEMENTS

Priorité à la sécurité des élèves

La réalisation des aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires va être confiée aux communes. Cette évolution, conforme à la répartition des compétences entre collectivités, répond également aux demandes exprimées par de nombreuses communes. Le Conseil général va continuer à subventionner ces travaux, à hauteur de 20 à 80 % en fonction de la taille de chaque ville.

Des cars scolaires à la manœuvre, des voitures de parents en dépose-minute, des vélos, scooters ou mobylettes qui zigzaguent entre les véhicules… Et surtout, de très nombreux enfants-piétons qui déboulent à toute allure sur le parking pour se ruer vers la grille d'entrée ! Chaque matin, les abords des écoles, collèges et lycées font partie des "points chauds" en matière de circulation et donc, de sécurité routière.
Sensibilisé à cette question, le Conseil général de l'Essonne a mis en place il y a de nombreuses années, un dispositif de sécurisation complète des environs des établissements scolaires, qu'ils soient situés sur voirie départementale ou communale : pose de barrières de protection, plateaux surélevés, signalisation renforcée, quais d'arrêt pour les transports scolaires… Des équipements financés à 100 % par le Département (17,2 millions d'euros entre 2000 et 2009) et qui ont permis de sécuriser les abords des écoles et collèges essonniens.
Pourtant, ces aménagements sortaient totalement du champ des compétences obligatoires du Conseil général, qui est en principe chargé uniquement de l'entretien des routes départementales et depuis 2002, des ex-nationales. Plusieurs communes - puisque ce sont les maires qui exercent sur leur territoire les pouvoirs de police de circulation - réclamaient d'ailleurs la possibilité de réaliser ces aménagements elles-mêmes, y compris sur les routes départementales situées en agglomération. Objectif : optimiser les délais de construction et le rapport qualité/prix des projets de sécurisation.
Afin de redonner à chaque collectivité la maîtrise de ses compétences et optimiser les politiques de sécurité routière, le Conseil général a donc décidé, le 19 octobre dernier, de confier aux communes la réalisation de ces aménagements sur les voies communales.

Partenariat renforcé entre Département et communes

Côté financement, les petites communes (moins de 2 000 habitants) continueront à être subventionnées sur ces travaux à hauteur de 80 % par le Département. Cette subvention sera de 50 % pour les communes dites "moyennes" (de 2 000 à 10 000 habitants) et de 20 % pour les villes de plus de 10 000 habitants. Les aménagements devant les collèges bénéficieront d'un traitement spécial (80 % des travaux subventionnés, quel que soit la taille de la commune), dans la mesure où le Département est chargé de leur construction et de leur équipement. De plus, les services départementaux continueront à apporter gracieusement leur assistance technique aux petites communes. Ce partenariat renforcé entre Département et communes au nom de la sécurité routière des élèves s'appliquera dès fin 2009.



Aménagements de sécurité aux abords du collège La Fontaine aux Bergers, à Ollainville.

Canton de Milly-la-Forêt

- 14 045 habitants
- 12 communes : Boigneville, Buno-Bonnevaux, Courances, Courdimanche-sur-Essonne, Dannemois, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-École, Oncy-sur-École, Prunay-sur-Essonne, Soisy-sur-École
- Conseiller général de Milly-la-Forêt et maire de Boigneville : Jean-Jacques Boussaingault
- Député : Franck Marlin



Michel Berson, le président du Conseil général et Claire-Lise Campion, vice-présidente chargée du Sud Essonne, entourés des maires de Buno-Bonnevaux, Dannemois, Maisse, Oncy-sur-École, Gironville-sur-Essonne, Boigneville (et conseiller général du canton), Courdimanche-sur-Essonne, Courances et Milly-la-Forêt.

SUD ESSONNE

Point d'étape à Milly

Mi-septembre, Michel Berson a repris ses visites dans les cantons du département. À l'honneur cette fois, celui de Milly-la-Forêt et ses 14 000 habitants.

Le 17 septembre dernier, Michel Berson, le président du Conseil général, et Claire-Lise Campion, vice-présidente en charge de la mission Sud Essonne, ont fait escale dans le canton de Milly-la-Forêt. L'occasion de discuter des problématiques locales dans une ambiance détendue. Ainsi, les maires présents ont exprimé leurs inquiétudes sur la mise en place du RSA. *"La transition se passe bien. Il ne devrait pas y avoir de pic d'activité sauf pour les Centres communaux d'action sociale (CCAS) les plus importants de l'Essonne"*, a rassuré Michel Berson. Première étape de la visite : le château de Gironville-sur-Essonne. Celui-ci va devenir un gîte pouvant accueillir 60 enfants au cœur d'un parc du XVIIIe siècle. Un projet subventionné à hauteur de 30 % par le Département et qui *"va créer 10 emplois directs"*, souligne le maire Alain Eeckeman. Les élus ont ensuite sillonné le Gâtinais, traversant des villages aux couleurs pastel qui ont inspiré les peintres de l'école de Barbizon, située non loin de là. Le maire de Milly-la-Forêt, François Orcel, a ensuite présenté le spacieux centre de loisirs construit par la communauté de communes, avec l'aide du Département. *"Les enfants vont pouvoir évoluer dans de bonnes conditions"*, s'est réjoui Michel Berson, en traversant les petits chalets aux couleurs vives. Avant d'ajouter : *"Je constate une nouvelle fois l'intérêt des regroupements intercommunaux qui permettent de faire bénéficier les habitants d'équipements qui sinon ne pourraient pas exister."*

Les prochaines visites cantonales

- 6 novembre : **La Ferté Alais**
- 13 novembre : **Sainte-Geneviève-des-Bois**
- 2 décembre : **Arpajon**

Prunay se jette à l'eau

La visite du canton de Milly-la-Forêt a également permis de faire le point sur les travaux effectués pour contenir le ruissellement des eaux de pluie à Prunay-sur-Essonne. Son maire Patrick Pagès a rappelé que la commune de 300 habitants avait eu de *"gros soucis en 1999"*. Le Conseil général, compétent en matière d'aménagement, a financé des études. *"Les premières solutions que nous avions vues dans la Somme nous avaient convaincu de ne pas faire des aménagements standards, avec de grands bassins de rétention en béton"*, a souligné le maire de Prunay-en-Essonne. *"Le choix s'est donc porté sur des aménagements doux, passant pratiquement inaperçus, qui canalisent l'eau et permettent son absorption."* Une succession d'ouvrages a ainsi été aménagée : haies, terre-plein, fossés, mares… Autant de réalisations qui sont à leur tour visitées. *"Il appartient au Conseil général d'aider les communes à trouver des solutions, surtout quand il faut un important travail de réflexion"*, conclut Michel Berson.



GRAND PARIS

L'État revoit sa copie face aux élus essonniens

Invité en Essonne le 28 septembre dernier, le secrétaire d'État à la Région Capitale, Christian Blanc, s'est efforcé de rassurer les conseillers généraux de l'Essonne sur son projet de "Grand Paris". Mais certaines questions, comme la modernisation du RER ou l'avenir du Sud Essonne, restent encore en suspens.

Pour sa première audition au Conseil général de l'Essonne, Christian Blanc a eu droit à une avalanche de questions de la part des élus du Département. Il faut dire que son projet de future double rocade de métro automatique à grande capacité autour de Paris, et la cinquantaine de nouvelles gares à construire, préoccupent autant la majorité départementale que l'opposition.

Premier sujet d'inquiétude : la toute-puissance que l'État s'accorde en matière de transports et d'urbanisme avec la création de la future "Société du Grand Paris". Christian Blanc a justifié ce système par un double souci : *"Être rapide et efficace"*. En clair, l'État veut aller vite pour réaliser sa double boucle de métro de 130 km et aménager les terrains autour des futures gares. Mais dans ce schéma "exceptionnel", *"comment se répartiront les compétences entre l'État et les collectivités territoriales ?"*, s'est interrogé Thierry Mandon, en sa qualité de président délégué aux stratégies d'aménagement. *"Nous nous inscrirons dans une logique de contrat*, a tenu à préciser Christian Blanc. *L'État se superposera pour un temps aux structures qui existent, sans modifier les compétences transport de la Région. Une fois les infrastructures terminées, l'exploitation du réseau sera remise à la Région, donc au Stif*.*"*

"Tous les présidents des Départements franciliens siégeront à la Société du Grand Paris"

Autre garantie du secrétaire d'État : pour la première fois, Christian Blanc a annoncé que *"tous les présidents des conseils généraux d'Île-de-France siégeront au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris."* Satisfecit général des élus essonniens, qui demandaient une *"meilleure concertation"* et une *"gouvernance partagée"*. Idem pour le futur Établissement public Paris-Saclay : *"Les élus de la Caps** auront pleinement la possibilité de faire valoir leur préoccupation et de participer à la décision"*, a promis le ministre.

Ces engagements doivent maintenant être validés au Parlement car, comme l'a souligné le président du Conseil général Michel Berson, *"le débat sur le Grand Paris n'est pas clos. Il se poursuivra à l'Assemblée nationale et au Sénat, et les élus locaux de l'Essonne comptent bien y prendre part."* D'autant que certaines de leurs questions sont restées sans réponse : pas un mot en effet du secrétaire d'État sur la réduction des inégalités sociales, la mise en œuvre de mécanismes de péréquation financière, la prise en compte de la question environnementale, ou l'avenir du Sud Essonne.

*Syndicat des transports d'Île-de-France.
** Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay.

En suivant la RN 7…

12 h 30. L'audition de Christian Blanc à peine achevée, une partie de l'Assemblée départementale a pris le bus avec le secrétaire d'État pour une visite spéciale de la Vallée des biotechnologies, entre Évry-Corbeil et Orly. Cap d'abord sur Genopole®, la cité des gènes et des biotechnologies. *"C'est ici qu'a eu lieu le premier séquençage du génome humain et qu'est né le Téléthon"*, a expliqué micro à la main son directeur, Pierre Tambourin, qui participait à la visite (cf.photo). D'ici 2012, ce "cluster international" des sciences du vivant accueillera le futur Centre hospitalier Sud francilien. Le bus a ensuite emprunté la RN7, que l'architecte Yves Lion a imaginée totalement urbanisée à l'horizon 2030 et dotée d'un transport commun en site propre (TCSP), reliant le pôle d'Évry-Corbeil à celui d'Orly, *via* Ris-Orangis, Grigny, Viry-Chatillon, Juvisy-sur-Orge et Athis-Mons. Un projet que les élus essonniens veulent transformer au plus vite en réalité, grâce à l'extension du tramway Villejuif / Juvisy-sur-Orge, prévu pour 2013, jusqu'à Évry. À bord du bus, Christian Blanc s'est dit favorable à ce chantier, dont il a lui-même pu mesurer l'intérêt par cette escapade mi-touristique, mi-politique…



Christian Blanc ainsi que Jacques Reiller, le préfet de l'Essonne ont pris place dans un bus pour une visite guidée. Au micro, Thierry Mandon, président délégué au Conseil général, aux côtés des vice-présidents Gérard Funès, Francis Chouat, du président Michel Berson et de Patrice Sac.

essonne.fr

En ligne, la vidéo de l'audition de Christian Blanc.



"En Essonne, vous avez été des précurseurs"

"Ce qui fait la force des villes monde comme Paris et sa région, c'est leur attractivité. Cette attractivité est donnée par une histoire, des savoirs, des compétences et de plus en plus par la recherche, l'innovation et la création. En Essonne, vous avez eu une politique qui était en avant-garde par rapport à cette prise de conscience. Quand vous avez initié le Cône Sud francilien de l'Innovation, créé Genopole® à Évry ou engagé des investissements hardis sur le Plateau de Saclay, vous avez été des précurseurs. J'ai plaisir à raccrocher votre propre expérience – qui est presque unique – à cette notion de ville monde (…)." Christian Blanc, secrétaire d'État à la Région Capitale, devant l'Assemblée départementale de l'Essonne, le 28 septembre 2009.

DES ÉLUS À DEMI SATISFAITS SUR LES TRANSPORTS

Dans un communiqué commun, Michel Berson, Thierry Mandon et Manuel Valls, député-maire d'Évry, se sont félicités de l'engagement de Christian Blanc de raccorder le pôle d'Évry-Corbeil à la rocade de métro automatique à hauteur d'Orly. Mais ils regrettent en même temps que le secrétaire d'État *"n'ait pas apporté de réponse satisfaisante"* à la question du financement des infrastructures de transports de proximité (RER, tram-train, tramway, bus en site propre…), pour lesquelles l'État est attendu à hauteur de 6 milliards d'euros. Les collectivités territoriales, dont le Conseil général de l'Essonne, se sont elles déjà engagées, aux côtés de la Région, pour 12 milliards d'euros. Par ailleurs, le Département dénonce les conclusions du rapport Carrez sur le financement des transports du Grand Paris, qui risque de repousser la desserte du Plateau de Saclay par le "super métro" à après 2025.

Un défenseur de choc

Rolland Besson

Président du Comité départemental olympique et sportif de l'Essonne (CDOS)

> *Réaffirmer notre attachement à l'Education physique et sportive à l'école, qui est actuellement menacée*

Tous les cinq ans depuis 2000, le CDOS organise des Assises départementales du sport. L'objectif : réunir institutions et acteurs du sport pour réfléchir et débattre de diverses thématiques, lors de réunions organisées un peu partout sur le territoire. La troisième édition, qui se tiendra entre les mois de décembre 2009 et février 2010, comportera plusieurs temps forts. *"Nous avons prévu d'échanger autour du financement du sport, de la nécessaire adaptation des politiques publiques aux besoins de la population et des équipements,* explique Rolland Besson. *Il faut que les politiques locales soient actualisées afin de répondre plus précisément à l'évolution des besoins."* Le Conseil général, qui est notamment propriétaire du stade départemental Robert Bobin de Bondoufle et acteur majeur dans la construction et la rénovation d'équipements sportifs, participera pleinement à ce rendez-vous. Véritable temps d'information et de discussion, ces Assises seront également l'occasion de faire émerger les enjeux du sport en Essonne : *"Par exemple, nous avons l'intention de réaffirmer notre attachement à l'Éducation physique et sportive à l'école, qui est actuellement menacée."*

Sortir du surendettement

Conséquence directe de la crise, le nombre de dossiers de surendettement grimpe en flèche. Que faire quand on se retrouve dans cette situation ? Quelques éléments de réponse.

1. Avant d'engager toute procédure de traitement des situations de surendettement, demandez le rééchelonnement de vos dettes ou des délais de paiement à vos créanciers (personnes à qui vous devez de l'argent).
2. Si la situation persiste, saisissez la commission de surendettement, chargée de vous aider à résoudre votre situation. Il y a en a une dans chaque département, située à la Banque de France. En Essonne, elle se trouve au 23 rue des Mazières à Évry.
3. Vous pouvez alors bénéficier de la procédure de traitement des situations de surendettement. Elle permet, sous certaines conditions, d'accorder des délais de remboursement, de diminuer le montant des dettes ou d'en effacer une partie ou la totalité.
4. Pour cela, vous devez adresser par courrier ou déposer une demande* signée de votre main, au secrétariat de la commission de surendettement de votre département.
5. Cette commission vous informe qu'elle a reçu votre demande. Elle peut vous convoquer ; vous avez aussi la possibilité de demander à être entendu. Une personne de votre choix (assistante ou travailleur social, avocat, association de consommateurs, ami…) a le droit de vous accompagner.
6. Et après ? La commission a neuf mois pour étudier votre dossier et vous indiquer s'il est accepté ou non. Si la commission le refuse, cela signifie que votre situation financière ne justifie pas l'application d'une mesure de traitement du surendettement ; si la commission l'accepte, vous pouvez alors bénéficier, par exemple, d'un plan amiable de remboursement des dettes sur dix ans maximum.



EN SAVOIR +

sur www.vos-droits.justice.gouv.fr

*** Votre dossier doit contenir les informations suivantes :** vos nom, prénom, adresse et téléphone ; votre situation familiale, vos conditions de logement (propriétaire, locataire, logement social…), le montant de vos ressources (salaires, allocations…), de vos biens (immobiliers, produits d'épargne…) ; le montant de vos dettes (signalement des retards de paiement de loyers, arriérés d'impôt, prêts personnels à rembourser…) et de vos dépenses courantes (factures, frais de garde d'enfants…) ; les nom et adresse de vos créanciers ; les nom et adresse de vos cautions éventuelles. Votre dossier doit être complété de justificatifs (photocopies) relatifs à votre identité, vos revenus et vos charges.

Le Conseil général en actions

Solidarité entre les habitants et entre les communes pour réduire les inégalités sociales et territoriales, tel est l'axe majeur d'intervention du Conseil général, avec la double volonté de rester toujours proche des Essonniens et de préparer l'avenir de notre département. Tout au long de l'année, sa commission permanente adopte, deux fois par mois, un grand nombre de décisions qui améliorent notre vie quotidienne. Parmi elles, nous avons noté :

Commission permanente du 5 octobre 2009

AGRICULTURE

> Toute l'Essonne
• Soutien de fonctionnement à l'Association régionale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles d'Île-de-France :
10 000 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> Abbeville-la-Rivière
• Contrat départemental communal afin que cette ville puisse mettre aux normes l'école primaire :
71 426 €

> Boissy-le-Sec
• Contrat départemental communal afin que cette ville puisse procéder à des travaux : enfouissement des réseaux téléphoniques et de l'éclairage public entre la rue du Chesnay et la rue des Chicards, réalisation des aires de croisement sur la route du Chesnay et élargissement de la chaussée du CV3 en raison de la dégradation de ce chemin à cause des inondations fréquentes et afin de faciliter le passage des véhicules imposants :
75 000 €

> Boutervilliers
• Contrat rural avec cette commune pour qu'elle ait les moyens de réhabiliter l'église Saint Jean-Baptiste, d'aménager une grange en local destiné aux services techniques et la place du château d'eau :
105 000 €

> Cheptainville
• Élaboration du plan local d'urbanisme :
10 173 €

> La Forêt-le-Roi
• Contrat départemental communal afin que cette ville puisse acquérir un terrain en vue de réaliser un parc de stationnement pour les personnes à mobilité réduite près de la mairie, installer du mobilier urbain, des bancs, assainir et enfouir les réseaux aux abords de l'espace vert de la mare :
75 000 €

> Marolles-en-Beauce
• Contrat rural avec cette commune pour qu'elle rénove le patrimoine communal (église Saint-Nicolas et Saint-Sébastien, salle des fêtes) et améliore le cadre de vie :
105 000 €

> Oncy-sur-École
• Contrat rural avec cette commune pour qu'elle puisse créer une salle des associations et des locaux annexes à la mairie et aménager les abords du bâtiment :
105 000 €

> Orsay
• Contrat départemental communal afin que cette ville puisse agrandir l'école maternelle et le restaurant scolaire de Mondétour, construire un terrain de football en gazon synthétique, couvrir 2 courts de tennis et aménager dans le bâtiment annexe un 3e court et 2 salles :
780 000 €

> Ris-Orangis
• Contrat régional départemental avec cette commune pour qu'elle puisse réaménager le boulevard Denis Papin, réhabiliter la salle de hockey au stade Émile Gagneux et créer une plate-forme médico-sociale :
750 000 €

> Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay
• Contrat communautaire d'aménagement et de développement pour le réaménagement de la rue de l'Effort mutuel sur les communes de Massy et de Palaiseau :
445 563 €

> Syndicat intercommunal de gestion des ateliers locatifs
• Contrat rural afin de créer des ateliers de location au centre artisanal intercommunal Jean-Michel Daudu situé à Prunay-sur-École :
266 786 €

> Syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole
• Participation financière départementale dans le cadre du Grand Paris :
42 000 €

> Syndicat mixte ouvert d'études RN 20
• Participation financière départementale dans le cadre du projet de requalification de la RN 20 :
33 334 €

CULTURE

> Les Ulis
• Renouvellement d'équipement scénique du centre culturel Boris Vian :
19 994 €

> Mennecy
• Renouvellement d'équipement scénique de la salle de spectacles du centre culturel Jean-Jacques Robert :
32 362 €
• Renouvellement de matériel et d'instruments de musique pour le conservatoire :
10 526 €

> Communauté d'agglomération Évry Centre Essonne
• Informatisation et équipement multimédia de la bibliothèque de Lisses :
8 640 €

> Communauté d'agglomération du Val d'Orge
• Renouvellement d'équipement scénique des salles de spectacles du théâtre de l'Arlequin de Morsang-sur-Orge et de l'espace Marcel Carné de Saint-Michel-sur-Orge :
29 347 €

> Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne
• Acquisition de matériel et d'instruments pour le conservatoire intercommunal de musique :
19 122 €

> Communauté d'agglomération du Val d'Yerres
• Soutien de fonctionnement pour la bibliothèque intercommunale :
27 000 €

> 9 communes
• Soutien au fonctionnement des bibliothèques municipales de Boissy-sous-Saint-Yon, Longjumeau, Longpont-sur-Orge, Massy, Saint-Pierre-du-Perray, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Vrain, Soisy-sur-Seine et Villebon-sur-Yvette :
68 250 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> Ballancourt-sur-Essonne Évry Gif-sur-Yvette
• Soutien à 6 associations de culture scientifique et technique :
80 100 €

> Corbeil-Essonnes
• Soutien au projet de construction d'un centre de recherche clinique et translationnelle qui fonctionnera en lien étroit avec le futur Centre hospitalier Sud francilien :
5 000 000 €
• Participation au financement du projet de construction d'un centre de bioproduction de vecteurs viraux porté par le Généthon qui fonctionnera en lien étroit avec le futur Centre hospitalier Sud francilien :
7 000 000 €

> Toute l'Essonne
• Soutien à l'association Réseau entreprendre Sud Île-de-France pour accompagner les créateurs d'entreprises dans leur recherche de financements :
25 000 €
• Soutien à l'École de la 2e chance en Essonne et participation au financement de permis de conduire pour ses stagiaires :
155 000 €

ÉDUCATION

> Toute l'Essonne
• Soutien de fonctionnement au Centre régional de documentation pédagogique du Rectorat de Versailles :
50 000 €

EMPLOI ET INSERTION

> Étampes
• Soutien au développement de la plate-forme mobilité du Sud Essonne qui propose un service de transport solidaire :
120 000 €

> Les Ulis
• Soutien à l'association Études et chantiers d'Île-de-France pour la mise en œuvre du chantier d'insertion de remise en état de cycles :
64 625 €

> Saint-Michel-sur-Orge
• Soutien à l'association Deux roues pour l'emploi pour qu'elle puisse renforcer son parc de scooter et ainsi mieux répondre à la demande des publics en insertion :
20 000 €

> Vigneux-sur-Seine
• Soutien à l'association Études et chantiers d'Île-de-France pour la mise en œuvre du chantier d'insertion dans le parc du Gros Buisson :
63 939 €

> Toute l'Essonne
• Soutien à 11 associations à caractère social :
61 050 €
• Soutien à 16 centres sociaux :
240 000 €
• Soutien aux épiceries sociales et solidaires :
228 581 €

ENVIRONNEMENT

> Toute l'Essonne
• Soutien à 9 communes, 2 communautés d'agglomération et 6 syndicats intercommunaux dans le cadre de la dépollution des eaux :
408 550 €

LOGEMENT

> Athis-Mons
• Soutien à la construction de logements sociaux, avenue François Mitterrand et rue de l'aviation :
596 439 €

> Courcouronnes
• Participation au financement d'une étude avant la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat qui concerne les copropriétés dégradées du Canal :
11 100 €

> Évry
• Soutien au syndic de copropriété Segine pour la réalisation de travaux dans les parties communes de la résidence "Les Provençales" aux Pyramides :
35 397 €

ROUTES

> Arpajon/Porte d'Étampes
• Soutien à l'aménagement du pôle de la gare d'Arpajon et du carrefour de la Porte d'Étampes, dans le cadre du plan de déplacements urbains :
1 200 000 €

> 8 communes du Sud Essonne
• Soutien dans le cadre du programme d'amélioration de la voirie communale :
147 080 €

Prochaine séance du Conseil général ouverte au public : le lundi 23 novembre 2009 à 9 h à l'Assemblée départementale (située rue des Mazières à Évry)

Groupe UMP

LA MAJORITÉ SOCIALISTE PERSISTE DANS SON DÉSENGAGEMENT EN ABANDONNANT LES COMMUNES ET LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Écoliers, collégiens, lycéens : pour la gauche, leur sécurité n'est plus une priorité

Depuis 20 ans, le département propose une aide aux communes pour réaliser des aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées). Ce programme permet de renforcer la signalisation et de prévoir des zones de circulation adaptées aux véhicules de transport en commun sur la voirie communale et départementale. Il s'agit de travaux indispensables pour protéger les élèves et leurs parents ainsi que le personnel des établissements concernés. Jusqu'à aujourd'hui, le Conseil Général de l'Essonne finançait la totalité des travaux et aucune participation n'était demandée aux communes bénéficiaires. Aujourd'hui, la gauche décide de réduire cette aide aux communes !

Lors de la séance publique du 19 octobre 2009, la majorité départementale a proposé au vote une refonte totale du dispositif concernant les aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires. Le Conseil Général de l'Essonne doit soutenir les communes au titre de l'entretien de la voirie communale et départementale qui se trouve en agglomération.

Le programme mis en place depuis 20 ans assurait une certaine équité entre les différentes communes bénéficiaires. Les villes de moins de 10 000 habitants vont voir leurs aides diminuées de moitié. Les programmes existants (Petites opérations localisées, programme de sécurité aux abords des établissements scolaires, produits d'amendes de police) apportaient une aide indispensable aux communes pour la réalisation d'aménagements sur routes départementales et communales. **Avec ce nouveau dispositif, les communes devront prendre en charge 20 à 80 % du coût des travaux liés aux aménagements de sécurité aux abords des établissements scolaires alors qu'auparavant ils étaient financés à 100 % par le Conseil Général.**

Depuis 2004, la gauche néglige l'autonomie des jeunes !

Il y a quelques années, Patrick IMBERT et l'ensemble des conseillers généraux du groupe UMP avaient proposé la mise en place d'une aide complémentaire de 150 euros dans le cadre de la "Carte Jeune", pour financer une part plus importante de la conduite accompagnée et du BAFA (Diplôme d'animateur). Devant le succès remporté par ce dispositif, la gauche avait décidé de le supprimer conservant uniquement les sorties et les loisirs. Nous avions dénoncé cette mesure injuste qui met en difficultés les plus modestes. **Après avoir mis un premier coup en 2004 en supprimant ces aides, en 2009, la gauche sanctionne une nouvelle fois la jeunesse essonnienne.**

Groupe UPE

BIENVENUE À NICOLAS

Le 27 septembre dernier, les électeurs du canton de Limours ont élu à une forte majorité leur Conseiller Général en la personne de Nicolas Schoettl, qui défendait les couleurs de l'Union Pour l'Essonne face à 5 candidats issus des partis politiques nationaux. Cette confiance confirmée, après le "Grand Chelem" du printemps 2008, renforce les élus du groupe UPE dans leur conviction que dans les élections locales, les citoyens s'intéressent moins aux appartenances partisanes qu'à l'écoute, à la proximité, à la disponibilité et à la volonté du candidat sur les dossiers à traiter. Ce sont ces mêmes valeurs d'un engagement de terrain et d'une action au-delà des clivages partisans qui fondent l'engagement politique des élus de l'UPE. C'est pourquoi, comme par le passé, et tout en siégeant sur les bancs de l'opposition départementale, nous resterons une vraie force de proposition et continuerons à déterminer nos votes non pas en fonction des consignes de partis politiques mais en fonction de l'intérêt de tous les Essonniens.

Groupe PS

PERSONNES HANDICAPÉES : LES MENSONGES DE LA DROITE

Le mois dernier, le groupe UMP accusait la majorité départementale de "délaisser" les handicapés en ne cherchant pas à résoudre les dysfonctionnements de la Maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (MDPH). Quel toupet : des élus UMP siègent au sein de la MDPH et sont donc parfaitement au fait de la situation. Surtout, le mensonge devient énorme quand l'UMP dénonce le prétendu envoi d'un journal d'information sur la MDPH à tous les foyers essonniens, dont *"le coût aurait permis de recruter du personnel à la MDPH."* Il s'agit en vérité d'une lettre fabriquée en interne pour un coût dérisoire et envoyée aux élus essonniens, professionnels et associations du secteur du handicap, soit environ 1 500 exemplaires. Ainsi les élus UMP inventent de toute pièce une histoire sans même vérifier. Autant d'amateurisme et de malhonnêteté intellectuelle sont regrettables de la part d'élus... Pourquoi ce mensonge ? Pour masquer le désengagement de l'État, qui s'était engagé, en 2006, à financer les MDPH. En Essonne, il manque pourtant 6 postes non pourvus par l'État, qui doit au total 500 000 euros à la MDPH. Pourtant les faits sont têtus. Le handicap demeure notre priorité : doublement du budget depuis 1998, création de plus de 900 places d'accueil en 10 ans. Face aux difficultés, serrons les coudes, au lieu de ces querelles stériles.

Groupe PC

PRIVATISER LA POSTE ? FAUT ÊTRE TIMBRÉ !

En votant NON au projet de privatisation de la poste, deux millions d'usagers se sont exprimés en faveur du maintien du service public de La Poste. Parmi eux, plus de 47 000 Essonniens répartis dans près de 80 communes. Oui, la question posée par le Comité National avait le mérite de la clarté en mettant en avant **le refus de la privatisation de La Poste !** Nous ne sommes pas dupes des déclarations des ténors de l'UMP chargés de défendre le projet du gouvernement. Nous nous souvenons tous, en effet, de la privatisation de France Télécom, qui avait commencé par le changement de statut ! Et d'EDF-GDF qui devaient rester majoritairement contrôlés par l'État ! Si le gouvernement et la direction de La Poste doutent encore des intentions des citoyens, qu'ils organisent un véritable référendum sur l'avenir du service public postal, comme l'ont demandé les élus communistes du département dans une motion adoptée le 28 septembre dernier. **La population a son mot à dire !**

Groupe DG

LA GRANDE BANLIEUE OUBLIÉE DU "GRAND PARIS"

L'Assemblée départementale a reçu Christian Blanc chargé par le gouvernement du projet d'aménagement de la métropole parisienne.

Au-delà d'une fausse concertation, où tout semble décidé à l'avance, il apparaît clairement qu'en dehors d'un métro en proche banlieue, il n'est nullement pris en compte la situation des Franciliens résidant en grande banlieue.

Bien sûr, il est nécessaire d'envisager l'avenir à 20 ans, en particulier en évoquant le rééquilibrage emplois/habitants, mais sans attendre, il faut œuvrer sur le court terme par la modernisation des lignes B, C, D et A.

Groupe PG

LE GOUVERNEMENT CHOISIT L'AUTORITARISME POLITIQUE POUR IMPOSER LES SOLUTIONS LIBÉRALES

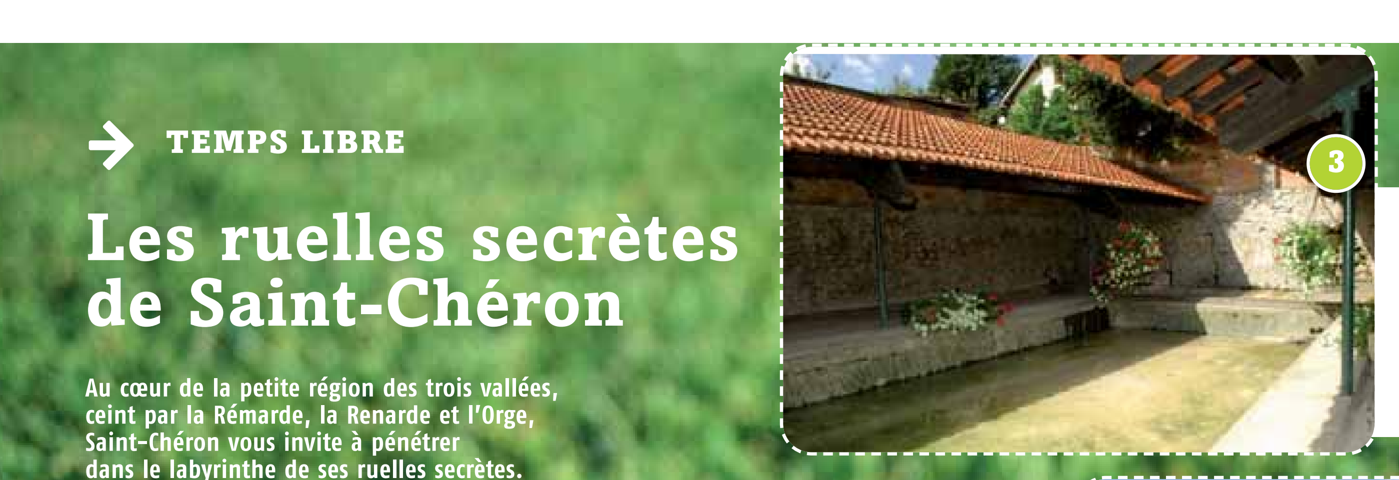
Le Grand Paris c'est plus d'espace de concurrence et de marchandisation, moins de maîtrise publique et de débat démocratique, aux profits des investisseurs privés avides de rentabilité. C'est un financement favorisant la spéculation foncière et immobilière, les transferts de charges de l'État vers les collectivités territoriales, les tarifs élevés des transports et bientôt les péages urbains. Nous avons exprimé notre opposition au ministre en séance publique car, nous, nous voulons une politique d'égalité territoriale, avec moins d'écart entre les communes riches et pauvres et des logements sociaux répartis équitablement ; des objectifs clairs d'aménagement durable du territoire fixés par un processus de planification écologique privilégiant la préférence sociale et environnementale ; une politique économique au service de l'emploi, fondée sur la relocalisation de la production.

Groupe UMP (Union pour un mouvement populaire) : M. Bournat, J.-J. Boussaingault, G. Crosnier, J.-P. Delaunay, M. Duranton, D. Écharoux, F. Fuseau, G. Gauthier, P. Imbert, N. Lamoth, E. Mehlhorn, J. Perthuis. Tél. : 01 60 91 90 52/53
Groupe UPE (Union pour l'Essonne) : D. Fontenaille, G. Izard-Le Bourg, T. Joly, N. Schœttl. Tél. : 01 60 91 90 62

Groupe PS (parti socialiste) : M. Berson, C-L. Campion, C. Da Silva, E. Chaufour, F. Chouat, E. Fournier, G. Funès, M. Goguelat, J. Guedj, G. Hérault, T. Mandon, R. Messina, M. Olivier, M. Pouzol, C. Robillard, D. Ros, P. Sac. Tél. : 01 60 91 90 71
Groupe PC (parti communiste) : B. Piriou, M. Rauze, C. Vazquez. Tél. : 01 60 91 90 67
Groupe DG (Divers gauche) : P. Champion, J.L. Englander. Tél. : 01 60 91 90 69
Groupe PG (Parti de gauche) : P. da Silva, P. Finel, M-P. Oprandi. Tél. : 06 30 27 72 55

Les ruelles secrètes de Saint-Chéron

Au cœur de la petite région des trois vallées, ceint par la Rémarde, la Renarde et l'Orge, Saint-Chéron vous invite à pénétrer dans le labyrinthe de ses ruelles secrètes.



Des étranges sculptures...

Saint-Chéron s'est développé sous le Second Empire lors de la création de la ligne ferroviaire reliant Paris à Tours. C'est donc depuis la gare RER de la ville, située sur cette ligne emblématique, que nous vous proposons de commencer la balade. Remontez en face de vous la ruelle Pajadon vers le centre. Sur votre gauche, vous découvrirez un joli pigeonnier carré. En arrivant sur la place, à droite, demandez un plan de la ville au syndicat d'initiative. Avancez ensuite jusqu'à l'église. L'édifice primitif date du IX[e] siècle mais il a connu de nombreuses restaurations successives. Si la base du clocher n'a pas changé, le court clocher en bâtière, typique des paroisses environnantes a été remplacé par une flèche qui a totalement transformé le bâtiment. À l'intérieur de l'église, remarquez le pilier décoré de têtes d'ânes et de masques de démons. Il semblerait que ces étranges sculptures visaient à ridiculiser les orateurs médiocres ou prétentieux qui montaient en chaire.





Dédale de ruelles

En vous dirigeant vers la façade occidentale de cette église, vous noterez que le style architectural du portail ne correspond pas au reste de l'édifice. Et pour cause, il a été rapporté du château de Bâville après la reconstruction de ce dernier au milieu du XVII[e] siècle.

Redescendez par la cour du Paradis et prenez à droite la ruelle Lamy, un chemin étroit bordé de murets qui entourent des potagers privés. Traversez ensuite la rue Briand et reprenez la ruelle de l'église de Félix qui serpente agréablement, avant de déboucher sur la cour Édouard Boucher. Franchissez la rue principale et remontez la rue des Mares sur votre gauche.

Le lavoir de la rue des Mares

C'est certainement l'une des plus anciennes rues du village, comme le laisse deviner son tracé en zigzag. Vous remarquerez au n° 28 une vieille maison dont l'escalier de pierre donne sur une petite cour intérieure fleurie. En poursuivant votre chemin, vous découvrirez une succession de petites maisons et de jolies cours intérieures avant d'arriver à l'ancien lavoir. Revenez sur vos pas et bifurquez à droite, dans la rue Guillemard. Vous pourrez alors profiter d'un parc arboré pour faire une pause.

En ressortant de l'autre côté du parc, vers la rue du Fief, prenez à gauche la rue de Dourdan sur 50 mètres puis à droite le clos Céleste Boursier. Ne craignez pas de vous "perdre" à nouveau dans ce dédale de ruelles en empruntant l'impasse de l'Aunaie des Joncs. Elle vous ramènera, par l'avenue de la gare, au point de départ de votre balade. Vous pouvez alors vous rendre à pied au château de Bâville, à deux kilomètres de là.

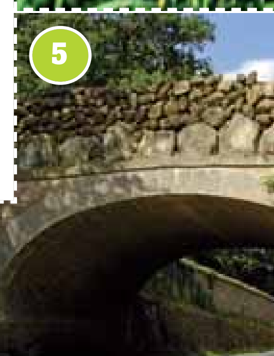


Le château de Bâville par la voie pavée

À pied, prenez la rue des Herbages, la rue Gabreau, la rue des Frères Capitaine puis la rue des Acacias qui dessert le hameau de Bâville. Vous atteindrez ainsi l'ancienne route pavée. Construite sous Louis XIV, cette voie contourne l'immense parc du château par l'Ouest. Vous apercevrez d'ailleurs l'impressionnante tour en briques de l'édifice sur votre droite. Un peu plus loin, vous atteindrez les grilles du château. Construit de 1625 à 1629 par la famille Lamoignon, le monument ne manquera pas de vous rappeler le château du domaine départemental de Chamarande. Chaînage en pierres blanches, briques rouges et toiture en ardoises bleues, ce château de style Louis XIII est aujourd'hui une propriété privée souvent louée pour des tournages de films.

Le pont

Poursuivez le tour du parc afin d'atteindre le hameau de la Tuilerie. Cette route, ceinte de part et d'autre de murs, est enjambée par un amusant pont en rocaille, construit en 1821 puis agrandi en 1893 au moment où la route fut élargie. Cette rue vous permettra de rejoindre le centre ville.



INFOS PRATIQUES

- Durée de la balade : 3 heures
  Niveau : facile
- Pour se rendre à Saint-Chéron : en voiture, par la RN 20 sortie Arpajon Nord, direction Dourdan ; par le RER (ligne C).
- Le syndicat d'initiative et le Club des amis de la nature et de l'environnement de Saint-Chéron proposent différents itinéraires de balades. Renseignements et plan de la ville au 01 64 56 38 69.



Travaux d'automne

Participer à la sauvegarde de la roselière du marais de Jarcy situé en plein cœur du Gâtinais français (le 14 novembre) ou encore s'amuser à un grand jeu* sur l'évolution de l'espèce, dans le cadre de la Fête de la science (le 22 novembre). Voilà quelques-unes des animations gratuites proposées par le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles du Conseil général. Ce dernier ouvre ses portes exceptionnellement le 18 novembre, dans le cadre des visites des entreprises de l'Essonne, proposées par le Comité départemental du tourisme. Au programme : présentation des métiers de l'environnement au domaine de Montauger et visite d'un site pour en découvrir les différents modes de gestion.

* Jeu destiné aux 8-12 ans.

- **Réservations** au 01 60 91 97 34



En ligne, programme des rendez-vous nature (rubrique environnement).



les bonnes recettes de Tonton Olive

Un bol de vitamines

L'hiver approche. C'est donc le moment de faire une cure de vitamines pour protéger son organisme de la grippe A bien sûr, mais aussi des autres virus qui traînent...

Soupe de carotte au cumin

Ingrédients :

- 1 kg de carottes
- 2 pommes de terre
- 1 oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à café de cumin
- 1 cuillère à soupe de crème fraîche
- 1 noix de beurre
- de la coriandre fraîche
- du sel et du poivre

Épluchez et émincez l'oignon.
Faites-le revenir dans le beurre pendant 5 minutes, sans le faire dorer. Épluchez et lavez les pommes de terre. Coupez- les en cubes. Épluchez et lavez les carottes, coupez-les en rondelles.
Épluchez et dégermez l'ail. Faites cuire le tout dans une casserole d'eau salée pendant 40 mn. Mixez finement. Salez à nouveau si nécessaire et poivrez. Ajoutez la cuillère à café de cumin et la crème fraîche. Mélangez bien l'ensemble. Décorez avec une branche de coriandre.



Les 100 ans de l'aviation en Essonne // 8e volet

Raconte-moi Orly

Si la commune d'Orly se trouve en Val-de-Marne, la plupart des pistes et aérogares de l'aéroport, elles, se situent en Essonne. Retour sur quarante ans d'histoire et d'évolution...



Dès 1954, l'aérogare Sud attire les curieux par bus entiers : ils viennent passer leur "dimanche à Orly".

En 1952, Air France s'installe à Orly qui est devenu un aéroport civil.

C'est en 1917 que les Américains créent le terrain d'aviation, nommé plus tard "camp d'Orly". Jugeant Port-Aviation trop exigu et trop obsolète, ils choisissent ce site composé initialement de quatre champs s'étendant le long de la route de Fontainebleau. La situation est idéale : Paris n'est qu'à une douzaine de kilomètres. À la fin de la guerre, le camp d'Orly se retrouve divisé entre un aéroport civil au Nord, et une base militaire au Sud. Entre 1927 et 1954, l'aéronautique navale s'y installe, à la suite notamment de la cession par l'Allemagne des deux Zeppelins, "Méditerranée" et "Dixmude", au titre des réparations de la Grande Guerre. Pour les abriter, deux immenses hangars sont édifiés sur le site. L'extension de l'aéroport se fait alors, dans un premier temps, sur les communes de Villeneuve-le-Roi, d'Orly et d'Athis-Mons. *"À l'époque, le terrain en herbe était entretenu par un troupeau de moutons guidé par un berger,* se souvient un Paraysien de longue date. *Mes parents avaient acheté un pavillon dans le lotissement de l'Avenir construit à Paray dans les années 1930. Toute mon enfance a donc été bercée par les baptêmes de l'air et les meetings du dimanche. Parfois, on nous proposait 40 sous pour pousser les avions de la RN7 jusqu'aux pistes."*

Plus touristique que la Tour Eiffel

En 1940, Orly connaît un coup dur : l'aviation allemande bombarde ce site stratégique. À ces frappes succèdent bientôt celles des Américains souhaitant arrêter l'activité de la Luftwaffe qui a pris possession des lieux.

Finalement, le 22 août 1944, Orly est libéré. Les Américains rendent alors la gestion de l'aéroport à la France. C'est à ce moment-là que l'activité principale du site bascule du militaire au civil. Air France s'y installe dès 1952.

Devant le succès grandissant de l'aéronautique civile, avec chaque année davantage de passagers, une nouvelle extension du site s'impose. C'est sur les terres essonniennes qu'elle va s'opérer. Une partie de la ville de Paray-Vieille-Poste est rasée et reconstruite. L'aéroport d'Orly prend alors sa configuration actuelle. En 1963, avec plus de trois millions de visiteurs hors passagers, il devient même le monument le plus fréquenté de France, devant la tour Eiffel !

TEMPS LIBRE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES À CHAMARANDE

L'Essonne et les aquarellistes



Le peintre André Dunoyer de Ségonzac grandit à Boussy-saint-Antoine, dans une propriété transformée en musée.

Jusqu'au 11 décembre, le hall des archives départementales abrite une exposition intitulée "D'eau et de lumière… Mémoire d'aquarelles essonniennes."

L'Essonne et ses vallées furent une source d'inspiration pour bon nombre d'artistes-peintres. Et c'est cette rétrospective que les archives départementales de l'Essonne mettent en lumière, le temps d'une exposition. Proposée jusqu'au 11 décembre, elle rend hommage à des artistes méconnus dont les œuvres contribuent à immortaliser les paysages de notre département. Elle célèbre aussi des artistes plus célèbres. Y sont présentés des originaux de Hubert Robert ou encore de Léonard Foujita. Plus loin, un film sur la technique particulière de l'aquarelle est diffusé. Sur les panneaux, des repères précieux guident le curieux. On y apprend, par exemple, que l'aquarelle était d'abord utilisée par les architectes et les géomètres. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'elle devient un art à part entière. Hubert Robert (1733-1808), aquarelliste de paysages et de ruines antiques, excellera dans l'art des jardins. Missionné par le Marquis de Laborde, il finit l'aménagement du parc du château de **Méréville*** pour en faire l'un des fleurons des jardins romantiques en France, voire dans le monde…

De vallées en vallées essonniennes

Au début du XIXe siècle, Eugène Delacroix (1798-1863) rompt avec la tradition classique par une grande liberté d'exécution. Pendant près de vingt ans, il vient souvent dans la vallée de la Seine à **Champrosay** (Draveil), lieu choisi plus tard par Auguste Renoir (1841-1919) et Marie Laurencin (1885-1956). Des impressionnistes comme Jean-Baptiste Corot (1796-1875) puis Claude Monet (1840-1926) séjournent quant à eux dans la vallée de l'Yerres. Le XXe siècle voit l'apogée de l'Ecole de Paris dont est issu Fernand Léger (1881-1955) qui s'installe à **Gif-sur-Yvette**, dans une ancienne guinguette transformée en atelier. Forgé lui aussi à l'École de Paris, le peintre japonais Léonard Foujita (1886-1968) réalise une œuvre considérable exécutée surtout à l'huile, parfois à l'encre et l'aquarelle. Il se fixe en 1961 à **Villiers-le-Bâcle** dans la vallée de la Mérantaise, où l'on peut aujourd'hui visiter sa maison-atelier, léguée au Conseil général de l'Essonne par sa veuve en 1991.

André Dunoyer de Ségonzac (1884-1974) se tourne quant à lui vers la peinture réaliste. Après 1920, il apprend la gravure et délaisse l'huile pour l'aquarelle. Installé à Saint-Tropez, il reste fidèle à sa terre d'enfance dans la vallée de l'Yerres, à **Boussy-Saint-Antoine**, où la propriété familiale abrite aujourd'hui son musée.

*Propriété du Conseil général depuis 2000.

• **Renseignements** au 01 60 82 57 90

VIRY-CHATILLON

À la recherche du «moi» perdu

Le théâtre de l'Envol de Viry-Chatillon programme, du 26 novembre au 18 décembre, "J'ai l'étiquette qui me gratte", un spectacle de la compagnie Cabas. Il nous conte la quête identitaire d'une jeune femme pleine d'interrogations et de désirs.



Le rideau s'ouvre sur une scène épurée : un mât chinois de quatre mètres se dresse devant les spectateurs. Il sera l'axe central de cette pièce jouée en solo par Nedjma Benchaïb. Cette diplômée du Centre national des arts du cirque propose "J'ai l'étiquette qui me gratte", un spectacle mêlant danse, théâtre et cirque sur fond musical laissant parfois place à une voix off. Pourquoi ce titre bizarre ? *"Il fait référence aux étiquettes de toutes sortes,* explique Laure Saupique, la metteur en scène et co-scénariste du spectacle. *Aussi bien celles héritées de l'éducation ou de la vie de couple que celles imposées par la société."* L'héroïne se trouve face à un paradoxe : comme il fait partie de sa vie, elle peine à quitter ce mât qui la symbolise. Et pourtant, pour comprendre qui est elle vraiment et ce qu'elle doit devenir, il faut absolument qu'elle s'en éloigne. Il s'agit, au final, de se détacher de ce que les autres ont décidé à sa place, depuis sa naissance, pour mieux se trouver. Avec un texte humoristique, direct et parfois cru, Nedjma Benchaïb nous emmène sur une route sinueuse. Le thème de la recherche identitaire et la manière dont il est abordé ont plu à Christophe Laluque, directeur du théâtre de l'Envol : *"Ce spectacle est ouvert à un public aussi bien adulte qu'adolescent. Il offre à chacun la possibilité d'en faire sa propre lecture."* Il attend la vôtre…

• **Renseignements et réservations** au 01 69 96 34 14 ou www.theatre-envol.fr



Ibrahim Maalhouf.



FESTIVAL → THÉÂTRE DE L'AGORA D'ÉVRY

Artistes transméditerranéens

Moment fort de la saison 2009-2010 au théâtre de l'Agora : le festival "Les Vagamondes" du 17 au 27 novembre. *"Il s'agit de créer une plate-forme de rencontres artistiques entre nos pays occidentaux et des pays du Sud Méditerranée",* explique Monica Guillouet-Gélys, directrice de la scène nationale Évry-Essonne. Cette année, c'est la création artistique contemporaine du Moyen-Orient qui sera mise à l'honneur avec des artistes en provenance de Beyrouth, Ramallah ou du Caire. À l'affiche notamment, le trompettiste libanais Ibrahim Maalouf (le 21 novembre), la danseuse de flamenco libanaise Yalda Younes (le 26) ou bien encore une pièce de l'Égyptien Ahmed El Attar (le 27). Musique, danse, théâtre, arts visuels, mais aussi lectures et cafés littéraires… En dix jours, toutes les formes artistiques seront explorées. Avec une seule exigence : approfondir le dialogue entre les cultures installées de part et d'autre de la Méditerranée.

• **Infos** au 01 60 91 65 65 et sur www.theatreagora.com



CIRQUE → DRAVEIL

Destination Shanghai…

En tournée mondiale dans une cinquantaine de pays, les artistes du Nouveau cirque de Shanghai font escale au théâtre Donald Cardwell de Draveil le 3 décembre. Sur scène, une quarantaine d'acrobates offrent des numéros d'une précision extraordinaire. Contorsion, diabolo, cerceaux, assiettes, ruban, tout y passe ! Et c'est à couper le souffle. Fondée en 1956, la compagnie collectionne les trophées : elle a notamment remporté la médaille d'or au premier concours international d'acrobatie de Paris avec La Pyramide de Chaises (cf. photo).

• **Infos** au 01 69 40 95 00

DOURDAN

Un “Fou du roi” dans la cité médiévale



Régis Mailhot, humoriste !

Après avoir enflammé les planches du “Point Virgule” à Paris, l'humoriste Régis Mailhot part à la conquête du public essonnien avec son spectacle “Le rapport Mailhot”, le 14 novembre au centre culturel de Dourdan. Dans ce *one man show* entre *stand up*, réquisitoire et revue de presse, les auditeurs de France Inter retrouveront avec plaisir la plume brillante et acerbe de ce chroniqueur attitré de la célèbre émission “Le Fou du roi”. Depuis 2005, ce spécialiste de la satire sociale et politique “croque” ses invités à chaque émission par ses billets d'humeur au vitriol… Il revient à sa première passion, “le seul en scène” avec “Le rapport Mailhot”. Tout commence dans les bureaux secrets de l'Élysée. Un employé de la présidence de la République dénommé Mailhot est chargé, par son “patron”, de rédiger un “rapport sur l'état de la France et autres petits pays émergents.” Un rapport qui se révèlera rapidement explosif et hilarant pour les spectateurs, pris à témoin de cette mission inédite… De la dixième à la dernière seconde, impossible de résister à la vague de fous rires qui déferle sur l'ensemble de la salle. Et qui nous poursuit, même plusieurs jours après le spectacle… “Le rapport Mailhot”, c'est la solution infaillible pour rire de la crise ambiante, en parlant politique, macro-biotique et avenir du monde !

• **Renseignements** au 01 64 59 52 31

MUSIQUE → JUVISY-SUR-ORGE

Virtuoses du bidon

C'est au son des tambours du Renegades Steel Orchestra que s'ouvrira la saison antillaise à l'espace Jean Lurçat de Juvisy-sur-Orge, le 5 décembre prochain. Une fois encore, le plus célèbre *steel band* du monde, originaire de l'île de Trinidad au large du Venezuela, revisitera les grands classiques. De Bach et Schubert au reggae, en passant par le jazz et le calypso, les seize musiciens du groupe sont capables de tout jouer, avec un enthousiasme contagieux. Leur instrument de prédilection : le *steel pan*, bidon métallique savamment martelé de façon à rendre le son de vingt-huit notes différentes sur autant de facettes. Chaque bidon a sa couleur et imite un instrument différent. L'orchestre en compte une soixantaine, de 200 litres chacun. De cette étonnante batterie jaillissent d'incroyables pépites sonores. Résultat : un concert spectaculaire, autant pour les yeux que pour les oreilles.

• **Infos** au 01 60 48 46 18





Les deux monstres sacrés du cinéma Jean-Claude Carrière et Milos Forman sont amis, à la ville comme à la scène.

CINESSONNE

La leçon du professeur Forman

Le 10 octobre dernier, les amoureux du septième art ont assisté à une véritable “Leçon de cinéma” donnée par le réalisateur Milos Forman et l'écrivain et scénariste Jean-Claude Carrière.

Dans la salle comble du cinéma Jacques Prévert des Ulis, les cinéphiles avertis trépignent d'impatience. *“Pour rien au monde je n'aurais manqué ce rendez-vous, quitte à rester debout dans la salle”*, lance l'un d'entre eux. L'objet du désir ? Une rencontre entre le réalisateur américain d'origine tchèque Milos Forman et son ami de longue date, le scénariste et écrivain français Jean-Claude Carrière. Dans le cadre du festival Cinessonne, ils se sont livrés pendant près d'une heure à une véritable “Leçon de cinéma”, pour le plus grand plaisir des 200 spectateurs présents.

Au fil de cette conversation, ils ont égréné leurs souvenirs cinématographiques, de Paris à New York, Cannes ou encore Prague. On apprend par exemple que Milos Forman, invité d'honneur de cette XIe édition du Festival du cinéma européen en Essonne, a un temps hésité à embrasser une carrière politique. *“Pour changer les choses”*, raconte-t-il. Puis les questions se font plus précises. *“Comment naissent les dialogues d'un film ?”*, demande un spectateur. *“Avec Milos, nous improvisons, nous laissons notre imagination nous porter pour deviner ce qui pourrait atteindre le spectateur. Puis nous jouons les scènes comme de vrais acteurs pour se rendre compte du résultat. C'est plus facile que d'écrire tout seul”*, répond Jean-Claude Carrière.

Collectionneurs de prix

L'assemblée écoute, attentive et amusée. Il faut dire que ces deux-là savent de quoi ils parlent. Diplômé de l'école de cinéma de Prague, Milos Forman connaît la consécration internationale en 1975 avec l'adaptation du roman “Vol au-dessus d'un nid de coucou” : le film rafle cinq Oscars, dont celui du meilleur réalisateur et du meilleur film. On lui doit aussi “Amadeus” (1984), œuvre consacrée à Mozart et pour laquelle il a de nouveau obtenu l'Oscar du meilleur réalisateur. Pour sa part, Jean-Claude Carrière, scénariste et écrivain éclectique, marque de sa patte de très nombreux chefs-d'œuvre du patrimoine cinématographique français. En 1983, il signe le scénario du “Retour de Martin Guerre”, qui lui valut le César du meilleur scénario. Les deux acolytes ont collaboré sur “Taking off” (qui a reçu le Prix du Jury au festival de Cannes en 1971), “Valmont” (1988) ou plus récemment sur les “Fantômes de Goya” (2007). Au cinéma Jacques Prévert, leurs échanges s'achèvent sous des applaudissements nourris, avant la projection des “Amours d'une blonde”, réalisé par Milos Forman.

Parmi les autres invités d'honneur du festival Cinessonne cette année, le public a également eu le plaisir de rencontrer l'acteur André Dussollier et le réalisateur de film d'animation Barry Purves. Cet événement est soutenu par le Conseil général.

• **Renseignements et palmarès** sur www.cinessonne.fr



MASSY

Le sport à livre ouvert

Unique en France, le 4e salon national de la BD et du livre sportifs aura lieu les 20, 21 et 22 novembre au Centre omnisports de Massy. En cette année de Championnats du monde, l'athlétisme aura droit à une place d'honneur.

Où peut-on à la fois lire et faire du sport ? À Massy, lors du salon national de la BD et du livre sportifs ! Une manifestation originale, unique en France. *"Les livres sur le sport se trouvent difficilement dans les magasins. C'est pourquoi nous avons choisi de présenter ici le plus d'ouvrages possible. Les éducateurs, les entraîneurs et les amateurs de sport peuvent trouver tout ce dont ils ont besoin dans le salon"*, explique Jean-Marc Vinxe, organisateur. Autobiographies, ouvrages sur la santé et la randonnée côtoieront les BD et les animations sportives. Plusieurs auteurs, dont Garréra ("Vélos maniacs", "Droit au but"), seront également présents pour des séances de dédicace.

Afin d'illustrer les disciplines sportives phares du département, des champions essonniens seront aussi de la partie, et les scolaires sont invités à venir profiter du mini-stade installé pour l'occasion. Le public est mis lui aussi à contribution : un tournoi de boxe sur Wii récompensera le meilleur boxeur interactif et un prix des lecteurs choisira la meilleure biographie de sportif parmi notamment celles de Fabien Pelous, Claude Makelele ou Laurent Fignon.

Cette année, la manifestation est dédiée à l'athlétisme, trois mois après les Championnats du monde de Berlin. Vitrine du sport et de la culture, cet événement est soutenu par le Conseil général de l'Essonne, partenaire officiel de l'événement.

- **Renseignements** sur http://salondulivresportif.free.fr





ÉPINAY-SUR-ORGE

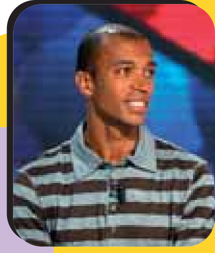
Courir pour se dépasser

Les usagers des sept établissements spécialisés de l'association Culture et sport de Sillery, et l'ensemble des établissements médico-sociaux de l'Essonne sont invités au cross départemental annuel le 28 novembre prochain. Une journée placée sous le signe de l'échange.

Pour cette 5e édition, le cross départemental organisé par l'ACS de Sillery devient une épreuve officielle du sport adapté. Non qualificative, elle permettra cependant d'officialiser l'événement qui servira d'étape préparatoire aux compétitions de fin d'année. Cette rencontre sportive accueillera environ 200 participants souffrant de déficience intellectuelle ou psychique.

L'idée de cette manifestation s'inscrit dans un projet culturel et sportif plus large, comme l'explique Marc Livet, dirigeant de l'association sportive de Sillery : *"Par le biais de ce cross et d'autres activités comme le foot et la pétanque, nous voulons leur faciliter l'accès à une citoyenneté ordinaire et leur permettre de s'inscrire dans la vie sociale."* Selon leur âge et leurs capacités, les participants devront parcourir entre 1 500 et 6 000 mètres. Ce challenge offre à ces personnes handicapées l'occasion de se dépasser. *"Ce type d'engagement sportif leur permet de découvrir des capacités dont ils n'ont parfois pas conscience,* précise Marc Livet. *À cause de leur situation de handicap, ils ont souvent l'impression de ne pas pouvoir faire les choses. Courir peut alors motiver l'envie d'un dépassement de soi et participe à une valorisation personnelle importante."*

Cette manifestation, soutenue par le Conseil général, se déroulera au domaine de Sillery situé à Épinay-sur-Orge, qui sera ouvert au public pour l'occasion.



Diagana, président !

Après la natation et le cyclisme, le Comité d'organisation du salon du livre sportif met en valeur l'athlétisme, cette année. Stéphane Diagana, qui est par ailleurs consultant sur France 2, a été choisi pour présider l'édition 2009. Spécialiste du 400 mètres haies, l'athlète se révèle en 1992 à Barcelone, en se classant 4e aux Jeux Olympiques. Il devient Champion du monde en 1997 à Athènes, un titre qu'il remporte de nouveau en 2003 en relais 4 x 400m. *"Stéphane a immédiatement accepté ! Aujourd'hui, il est président d'honneur de la Ligue nationale d'athlétisme et donc très attaché au développement de cette discipline"*, témoigne Jean-Marie Vinxe, du comité d'organisation. En tant que président, Stéphane Diagana animera une table ronde en présence de Jean-Jacques Godard, président de la Ligue Île-de-France d'athlétisme et de plusieurs dirigeants et athlètes. Il dédicacera également un ouvrage de chez Bamboo, "Zathlètes".

CROSS DE L'UNSS → FONTENAY-LES-BRIIS

Dans la foulée...

Depuis plus de trente ans, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) organise, dans le parc du château CRE-RATP de Fontenay-les-Briis, un cross ouvert à tous les élèves licenciés dans les établissements scolaires du département.

Ce défi sportif est aussi une grande fête annuelle : quelque 3 000 élèves – de la 6e à la terminale – issus de 145 établissements essonniens y participent : *"C'est assez impressionnant cette foule. C'est un grand rassemblement : certains établissements viennent avec 200 jeunes"*, témoigne Valérie Poulain, directrice de l'UNSS Essonne. Pour les plus jeunes, le parcours sera de 2 km ; pour les plus âgés de 4,5 km. Cette course est qualificative pour le Championnat régional académique, qui se déroulera à Versailles le 9 décembre prochain.



SPORT ET SANTÉ

Le PDMS en pôle position



Charles-Yannick Guézennec, le directeur du Pôle départemental de médecine du sport, anime des conférences au stade Bobin de Bondoufle.

Le Pôle départemental de médecine du sport de l'Essonne propose régulièrement des conférences thématiques ouvertes à tous.

Une pratique sportive intensive ne peut s'envisager sans un suivi médical régulier. Fort de ce constat, le Conseil général a créé, il y a quatre ans, le Pôle départemental de médecine du sport (PDMS) à destination des sportifs essonniens. Patrice Sac, vice-président du Conseil général chargé du sport, rappelle le rôle de cette structure unique basée au Centre national du rugby de Linas-Marcoussis : *"Le PDMS offre un service public de prévention et de suivi médical de la pratique sportive. Il peut aussi bien prendre en charge des athlètes pratiquant de manière individuelle qu'une équipe de sport collectif."* Outre cet accompagnement, le pôle propose également des conférences ouvertes à tous et animées par des experts. L'occasion pour chacun d'approfondir des problématiques liées au sport. Le 15 décembre prochain, l'une d'entre elles abordera le thème du surentraînement de l'enfant. *"C'est un vrai problème de société,* souligne le professeur Charles-Yannick Guézennec, directeur du PDMS. *De plus en plus de jeunes suivent un entraînement intensif, qui a des répercussions physiques, en vue de devenir des sportifs de haut niveau."* Ce rendez-vous dont il sera l'animateur visera donc à sensibiliser les dirigeants bénévoles, les entraîneurs, mais aussi les parents de sportifs en herbe, à l'importance d'un programme sportif adapté à l'âge du pratiquant et à la discipline.

LES CONFÉRENCES À VENIR

Mardi 15 décembre à 20h30
"Le surentraînement de l'enfant", animé par Charles-Yannick Guézennec, directeur du PDMS.
Public // Dirigeants bénévoles, parents, entraîneurs.

Vendredi 12 février 2010 à 20h30
"Les effets cardio-vasculaires des exercices physiques prolongés", animé par Jean Israël, cardiologue.
Public // Sportifs, entraîneurs.

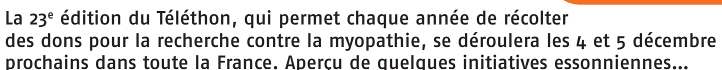
Mardi 23 mars 2010 à 20h30
"Les nouvelles méthodes de récupération", animé par Charles-Yannick Guézennec, directeur du PDMS.
Public // Sportifs, entraîneurs.

Lieu Stade départemental Robert Bobin de Bondoufle
• **Infos** au 01 60 91 73 09

SPORT SOLIDAIRE

Le Téléthon voit la vie en jaune

36 37



La 23e édition du Téléthon, qui permet chaque année de récolter des dons pour la recherche contre la myopathie, se déroulera les 4 et 5 décembre prochains dans toute la France. Aperçu de quelques initiatives essonniennes…

En 2008, un peu plus de 2 millions d'euros ont été récoltés en Essonne, dont un quart grâce aux diverses manifestations organisées dans le département. Pour cette 23e édition, de nombreuses villes essonniennes seront mobilisées. Côté sport, les fans de rugby pourront admirer d'anciens champions lors d'un match de gala au Centre national de rugby de Linas-Marcoussis et de ballon ovale à Longjumeau. Les deux roues ne seront pas en reste : 400 motos seront regroupées à Évry pendant que 50 cyclistes effectueront le tour du département. Autre initiative originale : la construction d'une Tour Eiffel en bouteilles de lait à Vauhallan. Quant au village Téléthon, il posera ses valises à Lisses. Au programme : structures gonflables pour enfants, animations multisports en continu, concerts, etc. Le souhait d'Isabelle Burnichon, coordinatrice départementale de l'événement ? Recueillir toujours plus de promesses de dons, mais aussi voir une Essonne *"toute en jaune"* : *"J'invite tous les Essonniens à s'habiller en jaune ou à afficher cette couleur à leurs fenêtres pour montrer leur solidarité pendant les deux jours de la manifestation."*
L'an dernier, le Téléthon avait recueilli, au niveau national, plus de 95 millions d'euros. Daniel Auteuil, le parrain de l'édition 2009, devra donc faire mieux, en dépit de la crise économique. Avec des arguments massue : donner pour le Téléthon, c'est faire avancer la recherche. Des progrès spectaculaires ont déjà été accomplis sur le plan médical : l'espérance de vie des personnes touchées par les maladies neuromusculaires s'est allongée et les soins, plus adaptés, ont permis d'améliorer considérablement la vie de ces malades, même si beaucoup reste à faire. Alors, n'oubliez pas, les 4 et 5 décembre, composez le 36 37 !

LES POMPIERS COURENT POUR LA RECHERCHE

En partenariat avec le Conseil général, 24 sections de jeunes sapeurs-pompiers de l'Essonne effectueront une course-relais durant 24 heures. Ces adolescents, âgés de 12 à 18 ans, parcourront 250 kilomètres à travers 56 villes essonniennes d'Évry à Marcoussis. Durant les semaines précédant l'événement, les sapeurs-pompiers vendront au public des tickets symbolisant 1 kilomètre parcouru afin de récolter des fonds supplémentaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Téléthon français est né en Essonne. Ramené des États-Unis par Pierre Birambeau de l'Association française contre les myopathies, ce concept de marathon télévisuel solidaire voit le jour en décembre 1986. La première édition – et de nombreuses autres par la suite – se déroule en direct d'Évry. Les Arènes de l'Agora accueillent le plateau central de l'émission. Le succès est immédiat. Les promesses de dons affluent. Grâce aux fonds récoltés, l'AFM monte son laboratoire de recherche, Généthon. En 1992, il met à disposition des scientifiques la première carte du génome humain.

SALON DÉPARTEMENTAL DE LA PÊCHE → RIS-ORANGIS

La pêche aux sensations fortes

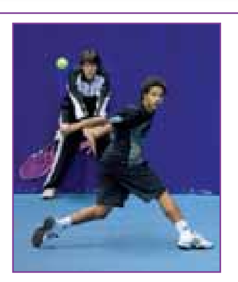
Les 15 000 mordus de pêche essonniens sont avides de conseils de professionnels. C'est la raison pour laquelle le responsable du magasin Star pêche à Ris-Orangis organise, depuis neuf ans, le salon départemental nature, eau et pêche*. La prochaine édition se déroule les 21 et 22 novembre au gymnase Jesse Owens de Ris-Orangis où seront installés une soixantaine de stands. *"Une partie de ce salon est consacrée à la pêche et une autre à la protection des milieux aquatiques"*, explique Patrick Le Faucheur, l'organisateur. La nouveauté 2009 ? *"Un simulateur de pêche au gros : on installe la personne devant une TV équipée d'un logiciel particulier. On lui donne une canne munie d'un gros fil. Et c'est tellement bien fait qu'elle a vraiment les sensations de la pêche au gros…"* Moins virtuelle cette fois-ci, la présence assurée du Team Draveil, 4 fois champion du monde… Entrée gratuite.

*En partenariat avec l'association de pêche rissoise, la fédération de pêche de l'Essonne et le Conseil général.

• **Infos** au 01 69 02 19 41

TIM ESSONNE → SAINTE-GENEVIÈVE DES BOIS

Les futurs cadors du tennis



Du 7 au 22 novembre, 500 jeunes prodiges de la raquette, issus de 31 pays, débarquent à Sainte-Geneviève-des-Bois, pour participer au TIM Essonne (Tournoi international minimes). Premier grand rendez-vous de la saison dans le calendrier européen, ce tournoi – qui a été créé en 1983 – a su s'imposer comme un point de passage obligé. Nadal, Federer, Henin ou Mauresmo ont ainsi fait leurs premières armes sur les courts couverts en résine de Sainte Geneviève-des-Bois. L'an dernier, pas moins de 3 000 spectateurs ont assisté aux rencontres des futurs cadors du circuit. Une édition marquée par la victoire de Julien Delaplane (cf. photo), chez les garçons et de Petra Uberalova, chez les filles. Qui cette année sortira du lot ? Le suspense est total. Une chose est sûre, il y aura du spectacle. Et même du grand spectacle car sur les courts, les meilleurs juniors s'affronteront dans une lutte sans merci !

AGENDA

HUMOUR

21 novembre

•**La Framboise frivole : furioso**
Bures-sur-Yvette,
au centre culturel Marcel Pagnol*
Tél. : 01 69 18 79 50

•**Les Bonimenteurs**
Étampes, au théâtre*
Tél. : 01 69 92 69 07

28 novembre

Ben (*one man show*)
Courcouronnes,
à la salle Claude Nougaro*
Tél. : 01 69 36 66 23



5 décembre

Les Moches
Tigery, au Silo*
Tél. : 01 69 89 88 00

MUSIQUE

14 novembre

•**Mighty Mo Rodgers (blues)**
Massy, au centre culturel Paul B.*
Tél. : 01 69 75 12 80

•**Les Crogs (concert celtique)**
Courcouronnes,
à la salle Claude Nougaro*
Tél. : 01 69 36 66 23

•**Superbus (rock)**
Évry, aux Arènes de l'Agora*
Tél. : 01 69 02 72 77

•**Marcel et son Orchestre (ska, rock)**
Gif-sur-Yvette, à La Terrasse*
Tél. : 01 70 56 52 60

•**Chuui we come + Firecrackers + Smscrew (rock, métal, hardcore)**
Marcoussis, à la salle
Jean Montaru*
Tél. : 01 64 49 55 66

15 novembre

Christian Escoudé invite… Gypsie Planet (jazz manouche)
Longjumeau, au théâtre*
Tél. : 01 69 09 09 09


Luciole // Slam

21 novembre

Luciole et Mag & Camille Case en 1re partie (chanson, slam)
Tigery, au Silo*
Tél. : 01 69 89 88 00

21 et 22 novembre

L'inséparable (chanson)
Viry-Chatillon, au théâtre
de l'Envol*
Tél. : 01 69 12 64 91

23 novembre

Orquestra Buena Vista Social Club (musique du monde)
Athis-Mons, à la salle Ventura*
Tél. : 01 60 48 46 18

25 novembre

Bjorn Berge + Black Joe Lewis (blues)
Ris-Orangis, au Plan*
Tél. : 01 69 02 09 19

26 novembre

Grand Corps Malade (slam)
Wissous, à l'espace Antoine
de Saint-Exupéry*
Tél. : 01 69 93 89 04

27 novembre

André Manoukian quartet (jazz)
Les Ulis, au Radazik*
Tél. : 01 69 29 34 49

28 novembre

Avishaï Cohen (jazz)
Massy, au centre culturel Paul B.*
Tél. : 01 69 75 12 80

MUSIQUE CLASSIQUE

15 novembre

Vivaldi : variations tsiganes
Sainte-Geneviève-des-Bois,
au centre artistique
Rudolf Noureev*
Tél. : 01 69 25 17 36

28 novembre

La machine à rire, par l'orchestre national d'Île-de-France
Mennecy, à l'espace
Jean-Jacques Robert*
Tél. : 01 69 90 00 37

28 et 29 novembre

Folies espagnoles, par l'orchestre de l'Opéra de Massy
Massy, à l'Opéra*
Tél. : 01 60 13 13 13

THÉÂTRE

14, 20, 27 et 28 novembre

Les demoiselles de Monte-Carlo
Palaiseau, au théâtre
de la mare au diable*
Tél. : 01 69 31 59 95

14 novembre

Onysos le furieux
Ris-Orangis, au centre
culturel Robert Desnos*
Tél. : 01 69 02 72 77

14 et 15 novembre

Bienvenue aux Tourterelles
Villemoisson-sur-Orge,
au Ludion*
Tél. : 01 69 51 20 29

17 novembre

•**Borges vs Goya**
Les Ulis, à l'espace
culturel Boris Vian*
Tél. : 01 69 29 34 91

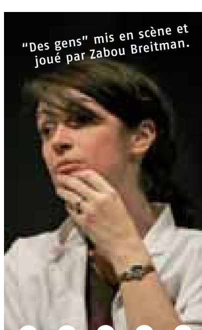
•**Secret de famille**
Massy, à l'Opéra*
Tél. : 01 60 13 13 13

20 novembre

•**Les caractères**
Savigny-sur-Orge,
à la MJC François Rabelais*
Tél. : 01 69 96 64 95

21 et 22 novembre

•**Des gens**
Brétigny-sur-Orge, au théâtre*
Tél. : 01 60 85 20 85


"Des gens" mis en scène et joué par Zabou Breitman.


"Le vent ne fait pas de prisonniers".

•**Le vent ne fait pas de prisonniers (théâtre musical)**
Morsang-sur-Orge,
à la salle Pablo Neruda*
Tél. : 01 69 72 20 30

22 novembre

Le dîner de cons
Longjumeau, au théâtre*
Tél. : 01 69 09 09 09

24 novembre

Exercices de style
Corbeil-Essonnes, au théâtre*
Tél. : 01 69 22 56 19

27 novembre

À la recherche du temps perdu
Itteville, à l'espace
Georges Brassens*
Tél. : 01 64 85 09 27

27 et 28 novembre

La nuit juste avant les forêts
Juvisy-sur-Orge,
au théâtre Jean Dasté*
Tél. : 01 60 48 46 18

28 novembre

•**Le nouveau testament**
Bures-sur-Yvette, au centre
culturel Marcel Pagnol*
Tél. : 01 69 18 79 50

•**Musset : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée**
Gif-sur-Yvette, à La Terrasse*
Tél. : 01 70 56 52 60

•**De la fuite dans les idées**
Quincy-sous-Sénart,
à la salle Mère Marie Pia
Tél. : 01 69 00 14 47

30 novembre

Héraclès teenager
Mennecy, à l'espace
Jean-Jacques Robert*
Tél. : 01 69 90 00 37


"Spectre Rose", hommage aux ballets russes.

DANSE

14 et 15 novembre

Spectre rose par le ballet de l'Opéra national de Bordeaux
Massy, à l'Opéra*
Tél. : 01 60 13 13 13

19 novembre

La Bayadère, par le ballet de l'Opéra de Kazan
Longjumeau, au théâtre*
Tél. : 01 69 09 09 09

21 novembre

Danse tandsüi baïla, par le Violetta ballet
Itteville, à l'espace
Georges Brassens*
Tél. : 01 64 85 09 27

28 novembre

Que ma joie demeure, par la Cie des Fêtes galantes
Saint-Michel-sur-Orge,
à l'espace Marcel Carné*
Tél. : 01 69 04 98 33


"Que ma joie demeure" par la compagnie des Fêtes galantes.

JEUNE PUBLIC

18 novembre

Courrier d'Orient (marionnettes, à partir de 6 ans)
Morsang-sur-Orge,
à la salle Pablo Neruda*
Tél. : 01 69 72 20 30

21 novembre

La mélodie du monde (chanson, à partir de 5 ans)
Savigny-sur-Orge,
à la MJC François Rabelais*
Tél. : 01 69 96 64 95

22 novembre

Jojo au bord du monde (théâtre, à partir de 9 ans)
Corbeil-Essonnes, au théâtre*
Tél. : 01 69 22 56 19

25 novembre

Zig zag (danse, à partir de 2 ans)
Massy, au centre culturel Paul B.*
Tél. : 01 69 75 12 80

28 novembre

Zaïna (théâtre musical)
La Norville, à la salle
Louis Namy
Tél. : 01 64 90 93 72

2 et 3 décembre

Les pieds dans les étoiles (théâtre, à partir de 8 ans)
Évry, au théâtre de l'Agora*
Tél. : 01 60 91 65 65

SPECTACLE

14 novembre

Appris par corps (nouveau cirque)
Saint-Michel-sur-Orge,
à l'espace Marcel Carné*
Tél. : 01 69 04 98 33

21 novembre

Che… Malambô (danse et musique du Monde)
Saint-Michel-sur-Orge,
à l'espace Marcel Carné*
Tél. : 01 69 04 98 33

27 novembre

Roberto d'Olbia, le dresseur de piano
Paray-Vieille-Poste,
à la salle des fêtes*
Tél. : 01 60 48 80 60

28 novembre

•**D'après Vian (spectacle musical)**
Boussy-Saint-Antoine, à La Ferme
Tél. : 01 69 00 13 32

•**Ensemble Troïka (danses, chants et musique slaves)**
Dourdan, au centre culturel
René Cassin*
Tél. : 01 64 59 52 31

•**Kirikou et karaba (comédie musicale)**
Longjumeau, au théâtre*
Tél. : 01 69 09 09 09

29 novembre

Fantasy China Show (cirque)
Ris-Orangis, au centre
culturel Robert Desnos*
Tél. : 01 69 02 72 77

1er décembre



Fantaisies Oenolyriques (théâtre musical)
Morsang-sur-Orge, aux salons
du château*
Tél. : 01 69 72 20 30

DIVERS

Du 14 au 19 novembre

61e salon d'automne
Montgeron, au centre Jean
Hardouin*
Tél. : 01 69 03 00 91

Du 27 au 29 novembre

Salon de l'artisanat
Paray-Vieille-Poste,
à l'espace Éric Tabarly*
Tél. : 01 60 48 80 60

Du 28 nov. au 6 décembre

19e salon d'art
Saint-Michel-sur-Orge,
à la salle Berlioz
Tél. : 01 64 48 15 50

CAFE MÉMOIRE D'ALZHEIMER ESSONNE

17 novembre et 1er décembre

>Massy, à l'Hôtel Kyriad
de 15 h à 18 h
Tél. : 01 69 23 22 62

24 novembre

>Brunoy, à la Brasserie
de la mairie de 15 h à 18 h
>Corbeil-Essonnes, au Tabac
des Sports de 15 h 30 à 18 h
Tél. : 01 69 23 22 62

[* BÂTIMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES]

essonne.fr

le site portail du Conseil général

• www.collectivites.essonne.fr
• www.associations.essonne.fr
• www.museedelaphoto.fr
le **NOUVEAU** site du musée de la photo
• www.emplois-tremplin.essonne.fr
le site des emplois-tremplins
• www.savoirs.essonne.fr
le site de la banque des savoirs
• www.cartejeune91.fr
le site de la Carte jeune Essonne

Directeur de la publication :
Michel Berson (mberson@cg91.fr)
Directeur de la rédaction :
Jean-François Poyau (jfpoyau@cg91.fr)
Réalisation :
Direction de la communication
du Conseil général
Rédactrice en chef :
Aurélie Bourgeois (abourgeois@cg91.fr)
Rédactrice en chef adjointe :
Chiara Penzo-Bénier (cpenzo-benier@cg91.fr)
A participé à ce numéro :
Vincent Bolantin
(du site www.essonne.fr)
Rédaction et coordination :
Citizen Press
Assistante de la rédaction :
Laurence Duvert (lduvert@cg91.fr)
Pour contacter l'équipe du magazine : 01 60 91 91 06
Pour envoyer vos informations
(au moins trois mois avant votre événement) : le Magazine de l'Essonne, Hôtel du Département, boulevard de France, 91 012 Évry CEDEX
ou par courriel à lduvert@cg91.fr
Directeur artistique :
Valentin Beugin
Maquettiste/graphiste :
Marianne Catinot
Impression :
Grenier RCS Créteil B 622 053 189
N° ISSN 1274-4689
Distribution :
La Poste/Médiapost 460 000 exemplaires.
Crédits photographiques :
Lionel Antoni, Alexis Harnichard, Henri Perrot, Hélène Laurin, Unicef, Unicef/Pirozzi, Ministère de la santé-solidarité/SICOM/Vincent Blocquaux, Téléssonne, Service communication Région Île-de-France, Artpress, Établissement public d'aménagement de Sénart, Aéroport de Paris/Laboratoire, Denis Rouvre, Archives départementales de l'Essonne, Milan Szypura, 20h40 productions, Chantal Le/Smith Corporate, France2/Gilles Gustine, CFBS Sillery, UNSS 91, magasin Star pêche, Allcontent-Vicent de Marly, JAM, Tim Essonne, service communication de Courcouronnes, Patrick Guedj, Mario del Curto, Michel Guillerot, Opéra de Massy, espace Marcel Carné de Saint-Michel-sur-Orge, centre culturel Robert Desnos de Ris-Orangis, DR.


essonne.fr
Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL
Cette année, une clé numérique pour tous les collégiens de 6e
Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL
Notre priorité, la réussite des collégiens !